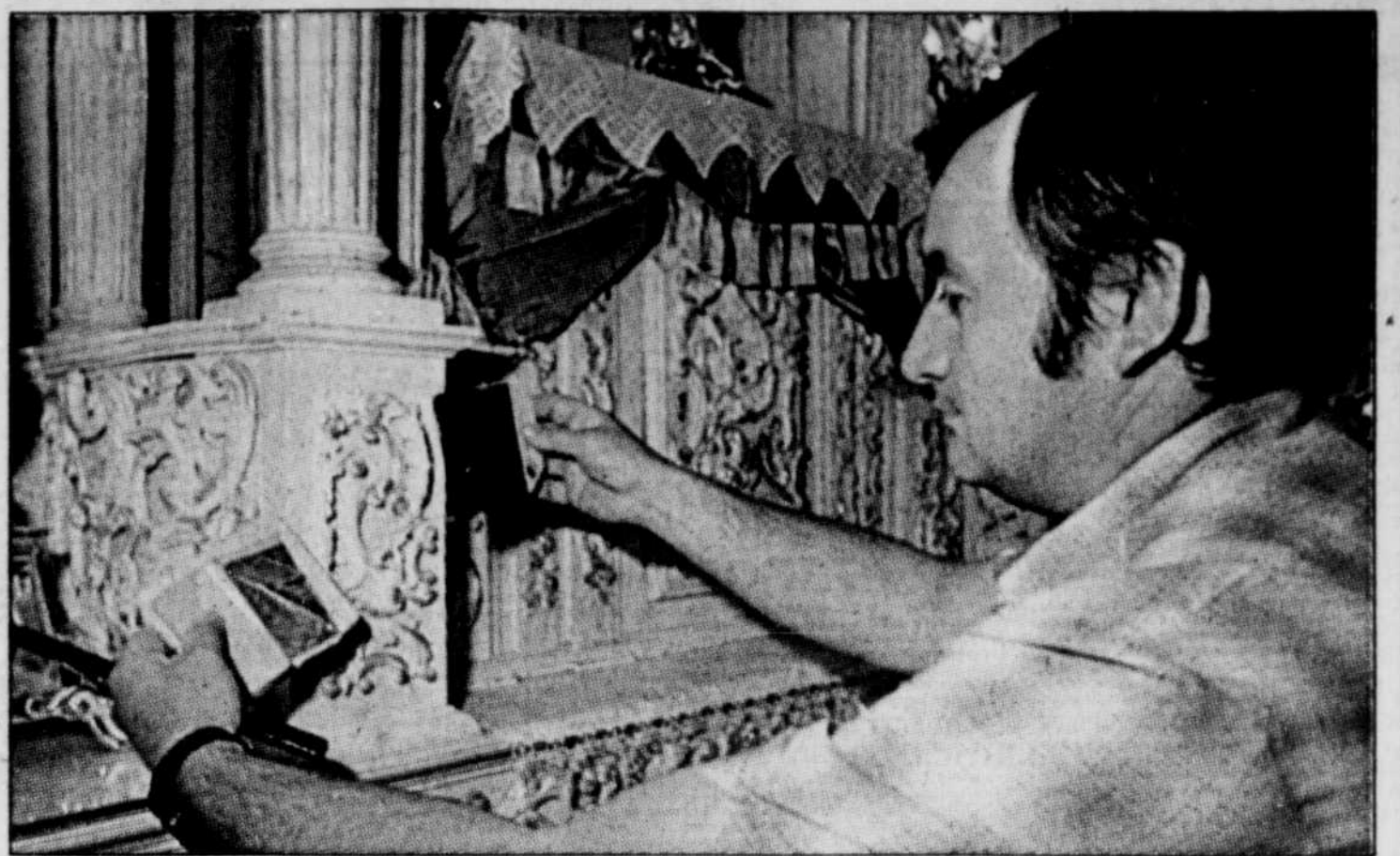


LE
SOLEIL
D'ÉTÉ

Sur les plages
du Maine

Bar Harbor, Old Orchard, Ogunquit... ces plages et d'autres encore deviennent de véritables "petits Québec" au cours de juillet et août. Monique Giguère a pris la route hier et, dès lundi, elle nous fera connaître ces Québécois qui ont osé défier l'actuel taux de change à travers ce qu'ils font, ce qu'ils voient, ce qu'ils dépensent...

A ne pas manquer, lundi, dans le cahier d'été.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Un métier qui se perd

Jean-Charles Paquet est entrepreneur-peintre mais aussi poseur d'or, un métier qui se perd peu à peu. Nostalgique face à cette situation, il explique avec quelle minutie et quelle précision il doit exécuter son travail.

page A-3



MUNDIAL

Le Brésil
élimine
l'Argentine

page C-1



Achetez le macaron du XVe Festival d'été, en vente partout

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

QUÉBEC, SAMEDI 3 JUILLET 1982
86e année, no 156 12 cahiers 152 pages

ÉDITION SAMEDI / DIMANCHE

Livraison à domicile (6 jours) \$2.00

Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 90¢ Québec 75¢



Le Soleil, J.-M. Villeneuve
Les Jardins de l'hôtel de ville ont accueilli une foule respectable, hier soir, pour les spectacles de Sylvain Lelièvre et du Québec Pop. Des milliers de personnes ont ainsi bravé la pluie et le froid pour assister aux premiers spectacles du 15e Festival d'été.

Le festival se met en marche malgré la pluie

par Jacques SAMSON

Des quatre coins de la capitale ont fusé, hier, les premières notes du 15e Festival d'été de Québec et l'événement a attiré quelques milliers de braves qui ont défilé la pluie et le froid pour assister aux divers spectacles d'ouverture. Ce n'est jamais arrivé dans le passé que la soirée d'ouverture du festival soit annulée et l'exploit a été répété cette année et ce malgré les forts doutes qui existaient en fin d'après-midi. A 19h, il pleuvait encore abondamment sur la région.

Trente minutes plus tard, les amateurs publics ont commencé à envahir les rues et ce fut le départ des manifestations. Au Pigeonnier, le spectacle de Lucid Beausonge de France a commencé avec 40 minutes de retard, au parc de l'Artillerie, ce fut à peu près le même délai pour Smoky Mokes de Belgique et à l'hôtel de ville, dans les jardins, le retard fut de 90 minutes. Ce plus grand délai s'explique par la complexité des installations. Cette scène recevait 35 musiciens pour le concert Québec pop et 40

pour accompagner Sylvain Lelièvre.

Les spectacles

Cette année, l'ouverture du festival avait ceci de particulier: elle se déroulait dans plusieurs endroits à la fois. Les organisateurs ont préféré remplir la ville en attirant le public avec des spectacles sur trois scènes, plutôt que de la

Voir A-2 FESTIVAL
autres détails, page E-1

Soyouz T-6 s'achève avec succès

MOSCOU (AFP) — La mission dans l'espace du premier équipage franco-soviétique s'est achevée avec succès hier. A 14h21 GMT, Soyouz T-6 s'est posé dans le Kazakhstan, à quelques centaines de km au nord-est du cosmodrome de Baïkonour, avec à son bord Vladimir Djanibekov, Alexandre Ivantchenkov et Jean-Loup Chrétien, le premier spationaute français.

L'équipage de Soyouz T-6 a séjourné à bord de la station orbitale Saliout-7, où se trouvent deux autres

cosmonautes soviétiques qui effectuent un vol de longue durée.

Colonel de l'armée de l'air, ancien pilote d'essai, Jean-Loup Chrétien (44 ans) a exécuté cette première mission d'un Français dans l'espace avec deux hommes de métier. Le commandant de bord Djanibekov (40 ans) et l'ingénieur de bord Ivantchenkov (41 ans) sont en effet des vétérans de l'espace.

L'un des directeurs adjoints de vol, M. Victor Blagov, a indiqué au

centre de contrôle de Kalinigrad, près de Moscou, que le programme scientifique de la mission avait été totalement exécuté. L'équipage a ramené sur Terre les pellicules, les cassettes, les enregistrements, les capsules contenant les alliages fabriqués dans l'espace et les cultures biologiques soumises à des tests. Il faudra plus d'un an aux scientifiques pour dépouiller et analyser les résultats de ces expériences.

Sur le certificat qui lui a été délivré en orbite, Jean-Loup Chrétien — qui figure dans les statistiques comme le 108e homme de l'espace — est crédité de 189 heures 50 minutes et quelques secondes dans l'espace, au cours desquelles il a exécuté 127 fois le tour de la Terre en parcourant plus de 5.4 millions de km.

Les Soviétiques, de façon assez discrète jusqu'à présent, ont souligné les aspects positifs de la coopération générale entre la France et l'URSS.

L'avenir montrera — et pas plus tard qu'en novembre prochain, lors de la réunion mixte franco-soviétique sur l'espace qui doit se tenir en URSS — dans quel sens évolueront les choses.

Par ailleurs, l'académicien soviétique Roald Sagdeev, directeur de l'Institut de recherches spatiales (IKI)

de Moscou, a fourni un certain nombre de précisions concernant les projets spatiaux de son pays.

Selon M. Sagdeev, le prochain satellite scientifique soviétique sera du type "Venera" et emportera, à la fin de l'année, le télescope ultraviolet UFT.

Quant à l'expérience française "Gamma", prévue dans le cadre de la coopération franco-soviétique, elle sera embarquée, début 1984, sur un gros

satellite astronomique dérivé du "camion de l'espace" "Progress".

L'Union soviétique n'envisage pas de lancer de sonde vers les planètes lointaines dans un avenir immédiat, a indiqué encore M. Sagdeev. Elle laisse aux Américains la poursuite de la reconnaissance de ces dernières et une sorte de partage de fait, qu'il a qualifiée de "combinaison très harmonieuse", existe entre les deux grands à ce sujet.

Voir A-2, SOYOUZ

page B-1

Le retour en ville est déjà amorcé

Le Soleil

page H-1

Gazoduc soviétique: l'Europe face à Reagan

page F-4

A cheval dans le JAL

Le Soleil, Jean-Claude Pasquet

Sommaire

annonces classées G-1 à G-16 et H-3 à H-6
Arts et spectacles E-1 à E-10
Bandes dessinées F-5
Bridge H-5
Carrières et professions B-5 à B-7
Décès H-7
Echecs E-16
Economie-finances D-2 à D-4
Editorial A-6
Feuilleton E-9
Habitat D-7
La bonne chère F-6 et F-7
Loteries A-2
Monde H-1 à H-7
Mot mystère E-14
Mots croisés E-15
Où aller à Québec E-10
Pages documentaires B-1 à B-3
Patron H-4
Sciences B-4
Sport C-1 à C-8
Télévision A-2
Tourisme F-1 à F-4

Ça ne change pas

Nous connaissons, encore aujourd'hui, un ciel variable, dans toutes nos régions. Il en sera de même demain dans l'Est tandis qu'à Québec, il fera beau.

détails, page F-5

CINÉMA SANS COUPURES ET SANS PUBLICITÉ GRÂCE À LA COLLABORATION DE

ALCAN

De Pierre Barouh
Avec Michel Piccoli, Léa Massari, Christophe Rambaut, Stéphanie Viale

SAMEDI 3 JUILLET 22h30

8 Rouyn-Noranda
12 Val d'Or
5 Québec
17 Montréal
22 Rimouski
23 Châteauguay
24 Sherbrooke
30 Hull
45 Trois-Rivières - Câble 8

IMAGE PAR IMAGE
Radio Québec

LE DIVORCEMENT

FESTIVAL

(Suite de la première page)
vider totalement en faisant une seule grande manifestation sur les Plaines. En plus, avec cette nouvelle formule, on offrait un choix au public. Il pouvait y aller en fonction de ses goûts.

Au Pigeonnier, endroit qu'on utilise pour la première fois en soirée pour des spectacles, Lucid Beauséjour a ouvert le bal. Avant son entrée sur scène, ce petit bout de Française au talent exceptionnel était terrorisé par un public qu'elle rencontrait pour la première fois. Elle était suivie par Daniel Lavoie, qui représente cette année son Manitoba natal.

Au parc de l'Artillerie, les premiers accords ont été lancés par Smoky Mokes, un groupe de musiciens qui fait de la musique d'at-trefois. Plus tard, c'est la Bottine souriante qui a pris la relève.

Enfin, à l'hôtel de ville, le clou de cette soirée d'ouverture: le Québec Pop qui interprétait la musique des compositeurs d'ici, suivi de Sylvain Lelièvre et de ses musiciens. Un spectacle d'une très grande qualité et d'une très belle sonorité.

Le festival est maintenant en marche et au cours des prochains jours, la Vieille Capitale vivra à son rythme. Son succès ne repose que sur un seul facteur extérieur, le beau temps.

Changements dans la programmation

A la suite d'un problème de transport, la délégation de la Côte d'Ivoire ne sera pas à Québec durant le festival et les représentants du Maroc ne feront pas partie des événements d'aujourd'hui.

Voici en quoi cela affecte la programmation: aujourd'hui,

19h30, au parc de l'Artillerie, le groupe belge **Smoky Mokes**; le mardi, 6 juillet, à 12h30, au Pigeonnier, le groupe américain **Handbell Ringers**; le mercredi, 7 juillet, à 12h, aux jardins de l'hôtel de ville, **Les musiciens et danseurs du Maroc**; le mercredi, 7 juillet, 19h30, parc de l'Artillerie, spectacle à déterminer et le jeudi, 8 juillet, à 12h, aux jardins de l'hôtel de ville, **Parkano**, un groupe qui fait de la danse folklorique de Finlande.

Le chômage en France

PARIS (AFP) — Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites, en données corrigées des variations saisonnières, s'est élevé fin juin en France à 2,034,000, soit une hausse de 1,4 pour 100 par rapport au mois de mai, selon les chiffres provisoires communiqués hier par le ministère du Travail.

En données brutes, le chômage a décliné de 1,4 pour 100, concernant 1,859,000 personnes (contre 1,885,300 fin mai).

En un an, de fin juin 1981 à fin juin 1982, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites a cru de 14,4 pour 100, alors que de mai 1981 à mai 1982, il avait augmenté de 15,4 pour 100. On observe donc une légère décélération du rythme annuel d'augmentation.

Recueil des lois du Québec 1981

L'Assemblée nationale du Québec, en collaboration avec l'Éditeur officiel du Québec, vient de publier un recueil complet sur les lois publiques et privées sanctionnées durant l'année 1981.

Paru sous le titre "Lois du Québec 1981", ce volume contient le texte des 63 nouvelles lois ratifiées au cours de l'année dernière. On y retrouve aussi le tableau des modifications apportées aux lois refondues, 1977, et aux lois publiques postérieures.

On peut se procurer ledit recueil en édition française (EOQ 14327-1) au coût de \$50 dans les librairies de l'Éditeur officiel ou par commande postale à Gouvernement du Québec, ministère des Communications, diffusion des publications, 1283 boulevard Charest ouest, Québec, G1N 2C9. Un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances sera accepté.



Et c'est parti!

Le Festival d'été est bien parti et hier, au parc de l'Artillerie, c'était au son de la musique du groupe belge "Smoky Mokes" que les passants et spectateurs ont commencé à se mettre dans l'ambiance de la fête.

Matériel nucléaire envoyé en Argentine

MONCTON, N.-B. (PC) — Environ 2,000 ballots de tiges nucléaires fabriquées par une firme de la région de Moncton pour le compte du gouvernement argentin ont quitté l'aéroport de Mirabel, à destination de l'Argentine, a affirmé hier un porte-parole de l'aéroport.

M. Hugh Spence, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, a également confirmé que les tiges avaient quitté Montréal cette semaine.

Il aurait été plus logique que ce chargement parte du port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, situé à quelque 100 kilomètres de Moncton, mais les débardeurs ont décidé en mai de refuser de manipuler ces ballots devant servir à la construction d'un réacteur Candu en Argentine.

Un responsable de la compagnie Combustion Engineering Superheater Ltd, qui a manufacturé 3,000 ballots pour le réacteur, a affirmé que le reste des tiges quitterait Moncton au cours des deux prochaines semaines.

La possibilité que les ballots soient expédiés à partir du port de Saint-Jean avait attiré le bateau du groupe Greenpeace, le Rainbow Warrior, dans les eaux du port durant quelques jours en juin.

La Société médicale de Saint-Jean, dans une lettre au premier ministre Trudeau, s'est aussi prononcée contre cet envoi, en affirmant qu'on ne devrait pas donner à un pays aussi agressif et totalitaire que l'Argentine des matériaux pouvant être utilisés dans la fabrication d'armes nucléaires.

SOYOUZ

(Suite de la première page)

L'URSS n'a pas non plus de nouveau projet vers la planète Mars ni de vol habité circumlunaire. En revanche, des études sont en cours sur les possibilités d'envoyer un nouveau robot sur la lune.

L'académicien Sagdeev a également indiqué que le type de gros satellite représenté par "Cosmos 1267", armé depuis un an à la station "Saliout-6", serait utilisé à l'avenir, comme satellite scientifique et astronomique, à des études sur les matériaux. L'Union soviétique n'envisage pas d'augmenter, du moins dans les prochains mois, la taille du complexe "Saliout-6-Cosmos 1267".

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

- 2614951 gagne \$500,000
- 614951 gagnent \$50,000
- 14951 gagnent \$1,000
- 4951 gagnent \$100
- 951 gagnent \$25
- 51 gagnent \$10

MINI-LOTO

- 804660 gagnent \$50,000
- 04660 gagnent \$5,000
- 4660 gagnent \$250
- 660 gagnent \$50
- 60 gagnent \$5

LOTO 6/36

- 7-15-20-24-31-34
- numéro complémentaire: 19
- mise-tôt: 18-31-33-34

LA QUOTIDIENNE

- (tirage de vendredi)
- 3-0-9

Informations: 643-8990

TÉLÉ SOLEIL et dimanche

SAMEDI 3 JUILLET	16h30	17h30
13h00 (3) (7) (9) (11) (12) (13) La Coupe du monde de soccer Labatt Brésil vs Argentine	(4) (5) (7) (9) (11) La soeur volante	(4) (5) (7) (9) (11) Tout un monde
14h00 (4) (6) (7) (9) (11) Wimbledon (tennis) Femmes / simple / finale	DIMANCHE 4 JUILLET	17h50 (4) (6) (7) (9) (11) Nouvelles
(5) The Spirit of Competition — A Celebration of Sports	13h00 (3) (7) (9) (11) (12) (13) Ainsi va la vie	20h00 (3) The National Dream
	14h00 (4) (6) (7) (9) (11) Wimbledon (tennis) Homme / simple / finale	21h00 (3) Sons and Lovers
	15h00 (3) Canadian Reflections	23h05 (3) (5) (7) (9) (11) (12) (13) La Coupe du monde de soccer Labatt Pologne vs URSS

Entente signée à la CIP

TROIS-RIVIERES (d'après PC) — Les quelque 5,000 travailleurs des usines de la CIP de La Tuque, Trois-Rivières, Gatineau, Dalhousie (Nouveau-Brunswick) et Hawkesbury (Ontario) viennent d'accepter un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans, qui fera passer le taux horaire de \$11.70 à 14.55, au 1er mai 1983. Des améliorations fort ap-

préciables, ont également été apportées au régime de retraite des employés. D'autres avantages ont été aussi obtenus pour ceux qui désirent prendre leur retraite prématurée, à compter de 61 ans.

Selon le représentant national du Syndicat canadien des travailleurs du papier, M. Jean Martin, ces négociations se sont déroulées très rapidement et elles devraient donner le ton aux compagnies implantées dans la vallée du Saint-Maurice, Kruger et Consolidated-Bathurst.

Deux médailles pour le Canada à un concours international de ballet

JACKSON, Miss. (AP) — Les danseurs canadiens Brigitte Martin et Pierre Quinn ont remporté des médailles de bronze et d'argent, hier, dans le cadre de la Compétition internationale de ballet, qui fut par ailleurs dominée par les danseurs texans.

M. Quinn, de Hauterive, qui s'est classé à égalité avec Pablo Savoye, de

Paris, a mérité la médaille d'argent dans la compétition junior pour hommes, alors que Mlle Martin, 17 ans, de Granby, a décroché le bronze dans le concours junior pour femmes.

Aucune médaille d'or n'a été décernée dans les catégories senior et junior pour hommes.

Janie Parker, des Ballets de Hous-

ton, a remporté la médaille d'or de la division senior pour dames, tandis que deux danseurs du même corps de ballet, ont mérité des médailles d'argent dans la catégorie senior pour hommes.

Mlle Parker était la troisième Américaine qui remportait une médaille d'or depuis le début de ces

compétitions internationales, en 1964. Mlle Gina Gail Hyatt, de Munich, a été la seule à mériter une médaille d'argent dans la division junior.

Une ballerine de 13 ans, la jeune des compétitions, Katherine Healy, a par ailleurs décroché une médaille de bronze dans la même catégorie.

sélectronic

SONY

Ajoutez la radio FM à votre «Walkman» pour... **\$49**

Procurez-vous la cassette radio FM adaptable à la plupart des appareils de type «Walkman», exclusif chez Selectronic.

Radio FM adaptable sur la plupart des «Walkman»

meilleur

QUEBEC: 600, Belvédère, 683-2825
 STE-FOY: 2651, Hochelaga, 954-4535
 ROBERVAL: Carrefour Jean-Jacques, 275-5555
 AMOUIL: 172, St-Benoît nord, 629-2300

DÉPARTS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE À 14H et 20H.

CROISIÈRES À BORD DU LOUIS-JOLLIET

ACTIVITÉ SPÉCIALE DE FIN DE SEMAINE

"Steak sur charbon de bois" samedi et dimanche de 18h à 23h

MUSIQUE SUR DISQUES, ORGANISTE GÉRARD HÉBERT, ORCHESTRE DE L'AGENCE ROLAND MARTEL. Samedi, musique sur les 3 ponts. Dimanche, musique sur 2 ponts. (Organiste Gérard Hébert et musique sur disques)

CE SOIR SOIRÉE "DIXIE LAND"

RÉDUCTION DE GROUPE 10% pour groupe de 40 personnes et plus (sur prix du bateau seulement)

la compagnie d'excursions maritimes de Québec inc.

Réservations et informations: (418) 692-1159

PROFITEZ D'UN ESCOMPTÉ de 50% sur nos IMPORTATIONS EXCLUSIVES ÉTÉ '82

PERRECAULT
 PLACE STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE

CORRECTION à l'annonce

Les Grands Voiliers

parue dans le **TELE-SOLEIL**

inséré dans le journal d'aujourd'hui. Vous auriez dû lire: En effet, LE SOLEIL vous les offre à raison de **2 PAR MOIS** (au lieu de 3) au prix de **3 \$** chacun

LE SOLEIL

Dossier de la Davie

Gourde se dit déçu d'Ottawa

"Il y aura 1,500 mises à pied, à la fin de juillet, dans les chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding. En d'autres mots ce sera le chaos total dans la région de Québec, si Ottawa refuse d'agir d'ici deux ou trois semaines dans le

des Chambres de commerce et des conseils économiques de la région de Québec. Un membre de l'exécutif de la ville de Québec était présent.

Le ministre de la Défense nationale, Gilles Lamontagne, et les députés Louis Duclos de Montmorency et Dennis Dawson de Louis-Hébert étaient aux côtés du député de Lévis pour appuyer politiquement les représentations unanimes de la région.

Le ministre des Transports, Jean-Luc Pepin, le véritable responsable du dossier, était absent.



richard daignault
à Ottawa

dossier du traversier de CN Marine".

Gaston Gourde, le député libéral de Lévis, dit au journal LE SOLEIL, lors d'une entrevue téléphonique, qu'il est complètement écoeuré de la façon cavalière et impertinente des ministres responsables de ce dossier.

CN décidait il y a plusieurs mois de demander des soumissions pour son projet de construire un grand traversier pour son service à Terre-Neuve.

Davie remportait le contrat avec une soumission de \$130 millions mais CN n'avait prévu qu'une dépense de \$90 millions dans ses budgets. De tous les concurrents Davie offrait le meilleur prix.

Devant cette situation le CN aurait décidé de remettre à plus tard la construction du traversier, à moins que le gouvernement fédéral n'y mette la différence.

L'affaire traîne depuis 1981. Les députés de la région de Québec ont fait des pressions.

"Écoutez j'ai tout fait. J'ai envoyé des lettres, des télex. Je n'ai jamais même reçu de réponse. C'est quasi incroyable", dit le député de Lévis qui en est à son premier mandat politique à l'âge de 32 ans.

"Après avoir été écartée pendant des mois et des mois, il faut maintenant qu'une décision soit prise, et ça presse sans que Davie va être obligé de commencer les mises à pied", dit Gourde.

L'occupation si...

Que va faire le député si Ottawa ne bouge pas?

"Je n'hésiterai pas à dire aux travailleurs d'aller s'asseoir dans les bureaux des ministres concernés.

"Et je vais aller m'asseoir avec eux autres, je vous l'assure" d'affirmer le député.

Une ultime rencontre pour tenter de régler cette question se déroulait à Ottawa mardi, aux bureaux du ministre de l'Industrie et du Commerce, Herb Gray.

Une délégation de 25 représentants de la région de Québec était sur les lieux. En plus du président du syndicat des employés du chantier, Yves Deschênes, et du vice-président aux finances de la société Davie Shipbuilding, Maurice Provencher, les maires de Lévis et de Lauzon, Vincent Chagnon et Jean-Marc Lessard, étaient sur les lieux accompagnés de délégués

Pepin joue à cache-cache

Pepin semble se cacher dans ce dossier. Il ne répond pas aux lettres. La réunion avec la délégation de la région de Québec devait avoir lieu le 28 juin.

C'était le jour du nouveau budget et Pepin s'excusa. Il y avait urgence: réunions de la dernière heure des ministres avec leur collègue Allan MacEachen. La délégation accepta de reporter la rencontre au lendemain. Mais Pepin ne s'y montra même pas le nez. Seul Gray, plus sibyllin qu'à l'accoutumé, se présenta pour dire que c'était l'affaire de son collègue Pepin.

Lamontagne pour sa part déclara son appui aux revendications de la délégation québécoise.

"Pepin aurait dû au moins se présenter. Son comportement est inacceptable. Les excuses qu'un de ses fonctionnaires a présentées étaient simplistes. Je dirai même que je ne les crois pas", a lancé Gourde.

Le jeune député a fait de longues représentations. Il a appelé qu'on s'attendait à trois choses à Lauzon: l'expansion et la modernisation des chantiers maritimes de même que le contrat du traversier CN.

Le cas du traversier était particulièrement urgent. On pourrait entreprendre sa construction sans attendre la modernisation des chantiers. La plupart des 2,700 travailleurs pourraient ainsi demeurer au travail.

Par contre si le ministre des Transports met le projet sur la glace 1,500 ouvriers perdront leur emploi dans un mois.

Dans sa déclaration lors de la rencontre du 29 juin Gourde a déclaré:

"Finis les atteroiements: Nous croyons que le gouvernement canadien a la responsabilité de maintenir le niveau de l'emploi pour la région de Québec, en même temps que de procurer aux citoyens qui ont besoin d'un traversier, un bateau-passeur construit par des Canadiens.

"Nous sommes assurés que les travailleurs de Davie, dont l'habileté et l'expérience sont reconnues mondialement, sauront être encore une fois à la hauteur de la tâche.

"Il faut pour cela vaincre l'apathie et aller de l'avant. La situation est urgente mais peut encore être corrigée".



Le curé de Sainte-Famille, île d'Orléans, M. Roland Lord, était également curieux de savoir à quoi servaient chacun des outils du doreur.

Ouvrier doreur, un métier qui a peu de relèvé

par François ROY

Le métier de poseur d'or ou d'ouvrier doreur se perd peu à peu. Évidemment, la valeur astronomique qu'a atteint le coût d'une once d'or pur (24 carats ou presque...) ces dernières années, est la raison première de ce phénomène. Mais il n'y a pas que cela. Il y a aussi la méconnaissance de cet aspect du métier de peintre en bâtiment qui faisait autrefois partie intégrante de l'apprentissage.

"Aujourd'hui la majorité des ouvriers en peinture savent juste faire du rouleau... Poser de l'or en feuilles ils savent pas ce que c'est", de dire au SOLEIL Jean-Charles Paquet, entrepreneur-peintre de 40 ans. Nous l'avons rencontré à sa demeure du chemin Royal à Sainte-Famille, île d'Orléans. Ce poseur d'or restera éternellement reconnaissant à M. Paul Picard octogénaire de la rue Saint-Vallier à Québec, de lui avoir appris les secrets du travail avec ce métal en feuille si précieuse et quasi plus légère que l'air, qui demande une attention et une patience à toute épreuve.

Pour faire ce travail faut d'abord savoir comment se servir des outils appropriés et exécuter les mouvements avec précision et sans brusquerie, d'ajouter cet homme qui a appris son métier au centre de formation professionnelle. "Quand j'ai pris mon cours de peintre, c'était compris dans le programme la pose de l'or. Par la suite j'ai exécuté plusieurs travaux pour les entrepreneurs Juneau & Frère de Québec et c'était presque toujours dans des églises, des chapelles ou des couvents".

Un chef-d'oeuvre

Pour mieux expliquer les étapes successives de l'application d'or en feuilles vendu en livret de 20 feuilles et par paquet en contenant 20, M. Paquet a voulu poursuivre l'entrevue dans la très pittoresque petite église plus que tricentenaire de la paroisse Sainte-Famille. Tout en se remémorant une abondance de souvenirs il expliquait appuyé sur le maître-autel que d'abord il fallait disposer tout près le petit coussin de peau de chamois devant servir à recevoir cette feuille d'or d'environ quatre pouces

par quatre pouces et d'une épaisseur d'environ 1 / 10,000 de millimètre.

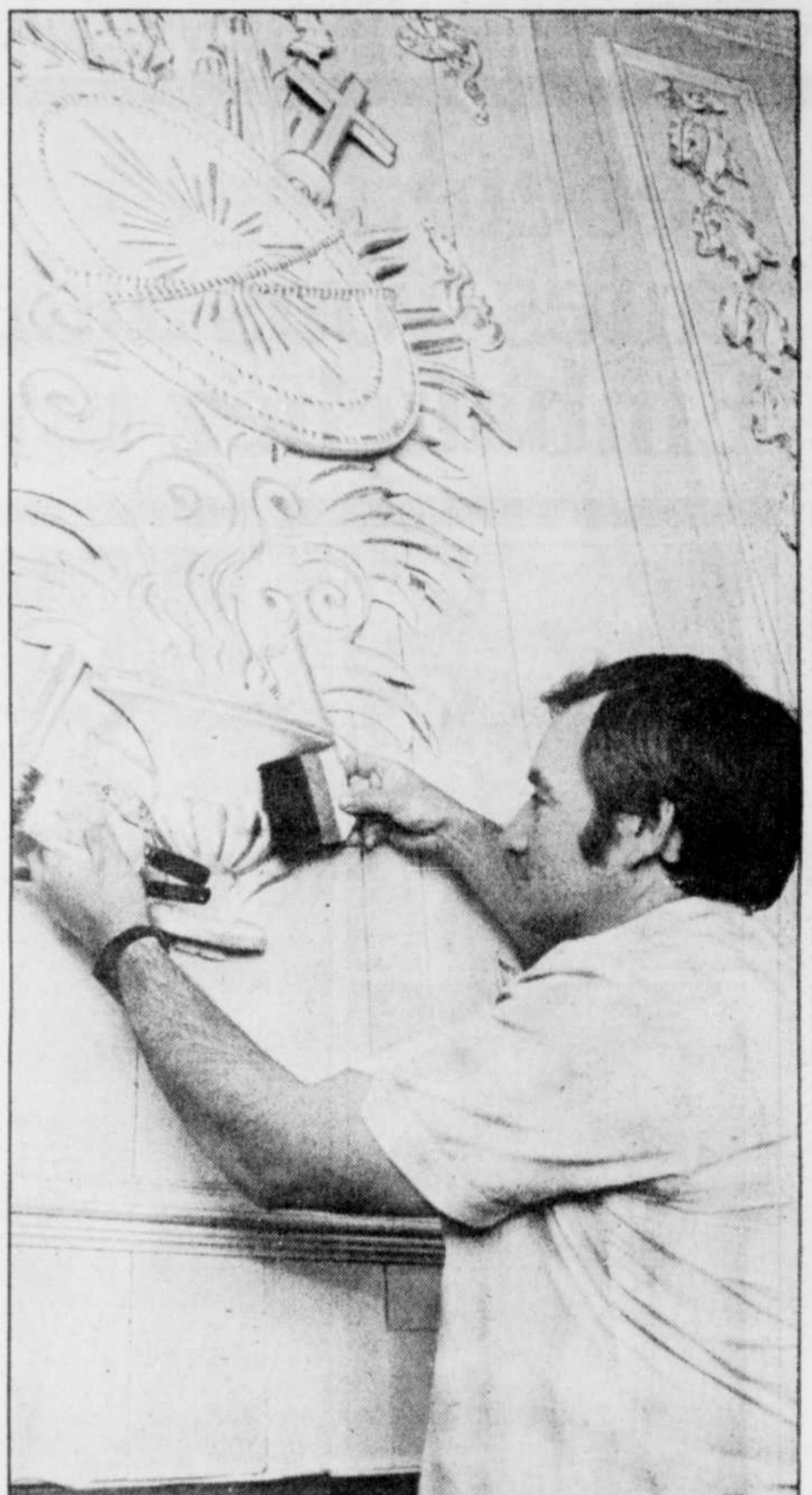
"On utilise ensuite le couteau muni d'une lame d'environ six pouces de longueur pour tailler cette feuille en deux parties ou plus suivant la grandeur des surfaces à couvrir. Puis c'est ce mince pinceau d'environ quatre pouces de largeur en poils de chameau, qui servira à cueillir l'or pour le déposer à l'endroit voulu de la décoration qui auparavant avait été enduit de mordant, une laque spéciale. Quand la guirlande ou la sculpture aura été entièrement recouverte d'or, c'est le pinceau plus épais qu'on appelle putois qui servira à terminer le travail tout en polissant".

En pointant du doigt, M. Paquet nous montrait qu'il n'était pas toujours aisé d'aller dorer certains festons ou motifs floraux ornant très souvent les autels de nos églises anciennes. "Avec les églises d'architecture plus moderne construites de nos jours, ces décorations ont tendance à disparaître. Ici à Sainte-Famille notre église a été cataloguée comme monument historique, et si l'on regarde la nef d'un coup d'oeil d'ensemble on peut pas faire autrement que s'émerveiller en voyant des milliers de décorations sculptées et dorées."

Nostalgique...

M. Paquet, dont les ancêtres ont arpenté cette île du Saint-Laurent pendant des siècles, fait voir une espèce de petit manche de pinceau orné non pas de poils mais d'une agate servant à polir. "On s'en sert surtout pour polir des pièces rondes comme des boules décoratives", de dire notre interlocuteur en replaçant délicatement tous ses outils dans une mallette.

"Ça me fait quelque chose de voir que ce métier-là disparaît. Quand je vous parle de M. Picard par exemple, il a fait ça pendant une bonne soixantaine d'années. J'ai un frère plus jeune à qui j'ai montré comment poser de l'or. Le dernier endroit où j'ai été engagé pour dorer c'est à l'église de Sainte-Pétronille", de conclure M. Paquet signalant qu'il avait également donné des cours pendant six mois à la fin de 1980 au centre de formation professionnelle sur la rue Borne.



En posant cette mince feuille d'or, M. Jean-Charles Paquet doit constamment surveiller sa respiration pour ne pas risquer de voir la précieuse pellicule s'envoler...

Consultation publique sur "Bâtir l'avenir"

Le document "Bâtir l'avenir", portant sur la recherche et le développement des communications au Québec, sera soumis à une consultation publique qui aura lieu le 9 septembre à Montréal. Le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, a invité les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux communications à présenter un mémoire faisant part de leur opinion sur "Bâtir l'avenir".

On se souviendra que ce rapport avait été rendu public en avril dernier. On dresse un bilan de la recherche et du développement en communication. De

plus, on souligne l'urgence d'agir dans ce domaine et la nécessité d'une politique concertée de tous les agents du milieu de la recherche en communication.

"Afin de convaincre le gouvernement du Québec d'investir massivement dans la re-

cherche en communication, de préciser le ministre Bertrand dans un communiqué de presse, il est essentiel que tous les agents de développement en communication se concertent et dégagent rapidement des consensus d'action."

A VENDRE:

6 logements

Intérieur-extérieur en excellent état. 1re hypothèque-13%-1985. B.P.V. possible, comptant minime, revenus 16,080.

ANTOINE MORIN & Associés Inc. courtier, 688-8814

MANOIR ST-JEAN-BAPTISTE

Maison luxueuse de chambres et pensions

- Située haute-ville, près du Grand Théâtre, pour personnes retraitées
- Bânie 3 étages
- Service hôtellerie
- Possibilité 30 pensionnaires
- Terrain paysager
- Location août-septembre 1982
- Coût \$22,700/personne/jour

Si intéressé(e), écrire au: **DEPT 8017, Le Soleil** 390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Faites-laire votre grand ménage!

NETTOYAGE DE TAPIS, MURS, PLAFONDS, PLANCHERS, FENETRES, INT. ET EXT., etc. MAISON, APPARTEMENT, COMMERCE etc.

SERVICE RAPIDE ET DE PREMIERE QUALITE

Prix très concurrentiels ESTIMATION GRATUITE

L'ENTRETIEN CHEVALIER (Région de la ville de Québec) 975, av., Joffre, suite 1 683-5707

MECHOUI

à la

Sucrerie de la Ferme Louis-Hébert, 1475, Avenue Royale, St-Jean, île d'Orléans. Pour réservations: **829-2971**

A LOUER!

ESPACES COMMERCIAUX Centre-ville, Ste-Foy **Tél. 832-4681**

La Clinique

BELLEMARE

SPÉCIALITÉ: **VERRES DE CONTACT SOUPLES** (double foyer)

Toujours au même endroit

ÉDIFICE DU BOULEVARD 350, boul. Charest est

Voisin du Spécialiste du Stylo STATIONNEMENT GRATUIT **522-3924**

APPARTEMENTS CONDO

à vendre

63 d'Auteuil, Québec

"LE PRESTIGE DU VIEUX QUÉBEC"

- 1 condo au 1er étage, 5 1/2 pièces, foyer, 2 ch., 1 balcon.
- 1 condo au 2e étage, 1265 m.ca., 5 1/2 pièces, 2 p., 1 p.
- 1 condo au 2e étage, 135 m.ca., 2 1/2 pièces, 1 foyer.

De plus, ces 3 condos vous offrent également une salle de lavage, terrasse, murs de pierre et de brique, cour intérieure.

Pour informations: **694-0844 (jour)** **849-2129 (soir)**

rotac

électronique inc.

2873, chemin Ste-Foy Ste-Foy 653-7768

pourquoi pas les meilleures



Rég. 103.80\$ **60** 00\$ douz.

Fermé le samedi jusqu'au 5 sept.

CORRECTIONS

Veuillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire "Dollars étoiles" inséré dans Le Soleil, le samedi 3 juillet 1982.

En page 5 - L'emporte-pièce et la pelle à tarte ne sont disponibles à aucun de nos magasins à cause de difficultés d'approvisionnement de la part du manufacturier.

En page 11 - Le prix régulier des mules en vinyle pour dames est de **4,99\$/paire** et non 5,99\$ tel qu'indiqué.

Nous nous excusons des inconviénients que ces erreurs auraient pu causer à notre clientèle.

towers

Transports Fiterman souhaite la coopération

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports de France, M. Charles Fiterman, a eu hier, sur la colline parlementaire, des entretiens avec des responsables canadiens sur un grand nombre de sujets, touchant autant au transport qu'à la limitation des prix et salaires.

Cette visite, qui comprend des rencontres avec le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, et le ministre d'Etat aux Relations extérieures, M. Pierre de Bané, n'était censée déboucher sur aucun accord important.

Après avoir été accueilli par M. Pepin, M. Fiterman a affirmé aux journalistes qu'il percevait ce voyage comme une occasion d'établir des contacts personnels et de discuter des possibilités de coopération entre les deux pays dans les secteurs ferroviaire, aérien et maritime.

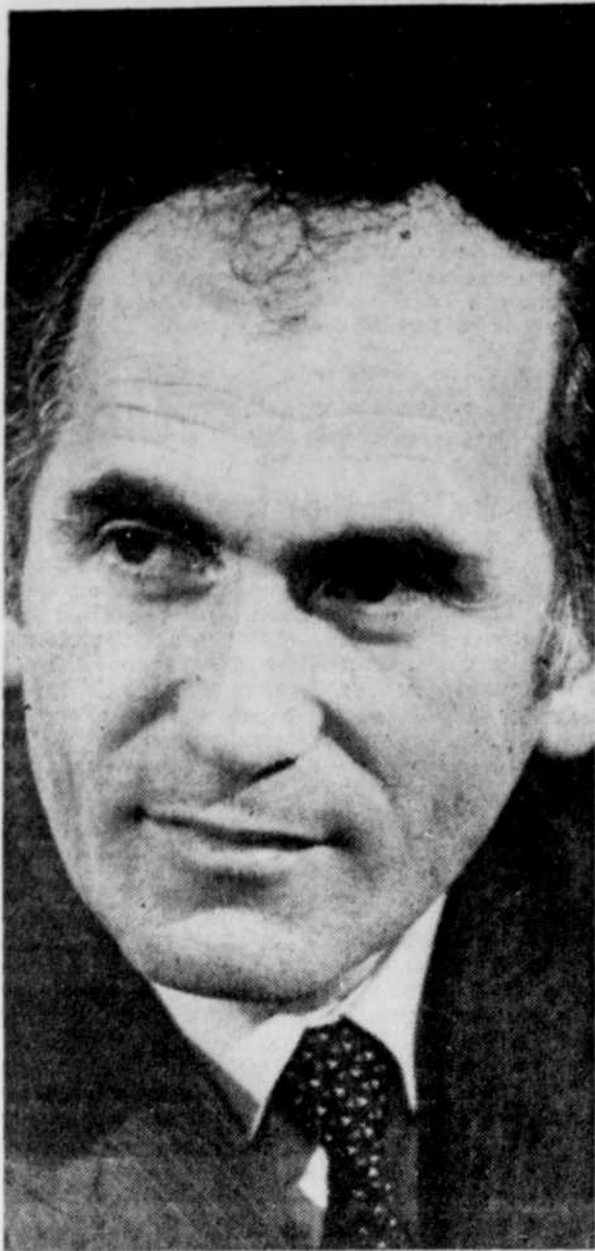
M. Pepin a aussi indiqué au cours d'une interview que M. Fiterman avait exprimé le désir d'en savoir plus long sur l'expérience de contrôle des salaires et des prix au Canada de 1976 à 1978. La France vient d'imposer un gel des prix et des salaires jusqu'en octobre.

M. Pepin, qui était co-président de l'ex-commission anti-inflation, a affirmé qu'il avait passé la soirée de jeudi à se rafraîchir la mémoire sur la question.

Ottawa a annoncé, dans le budget déposé lundi, son intention de limiter à six pour 100 cette année et cinq pour 100 l'an prochain les augmentations salariales des employés fédéraux.

Il a aussi établi certaines mesures de contrôle des prix, visant à restreindre à six pour 100 les hausses de prix régies par les agences fédérales, comme pour les tarifs aériens, la poste et le téléphone.

M. Fiterman devait se rendre à Québec au cours du week-end pour y rencontrer des représentants du gouvernement québécois.



M. Charles Fiterman, ministre des Transports de France, est en visite au Canada et au Québec.

Les syndicats continuent de négocier malgré tout

MONTREAL (PC) — Malgré les réductions de salaires que le gouvernement a annoncées, les centrales syndicales n'ont pas fermé la porte aux négociations avec le gouvernement, en vue du renouvellement de leurs conventions collectives.

Des échanges informels et officieux certes, mais réels, ont eu lieu récemment entre la CSN, la FTQ et le gouvernement même si, publiquement, le ton est un de colère face aux lois 68 et 70, sabrant \$140 millions dans les régimes de retraite et \$521 millions dans les augmentations salariales des 300,000 employés des secteurs public et parapublic. La CEQ reste beaucoup plus froide.

L'annonce de ces lois était venue refroidir les préparatifs de la prochaine ronde de négociation. Le Front commun syndical avait déclaré qu'il n'était plus question d'entreprendre des négociations précoces, en juin par exemple, pour tenir compte du contexte économique et éviter l'incertitude de longs pour-

parlers. Il est certain que les demandes du gouvernement ne seront pas déposées avant le mois d'août et, lorsqu'il a confirmé cela dans un communiqué cette semaine, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a dit vouloir favoriser ainsi "un climat propice à des échanges préparatoires".

Table centrale
Ces échanges touchent des questions

d'organisation comme le lieu et la fréquence des négociations, ou encore le nombre de sujets que les trois centrales syndicales discuteraient à une table centrale.

Du côté gouvernemental comme du côté syndical par ailleurs, on évoque timidement la possibilité d'élargir le cadre de la négociation pour y inclure des conditions touchant les travailleurs du secteur privé, débordant le secteur public.

Il est très délicat, a déclaré au quotidien Le Devoir un représentant syndical et actuellement, les conditions objectives d'une négociation vraiment nationale ne sont pas réunies. Mais on peut préparer le terrain".

A la CSN, certains pensent que la négociation dans le secteur public pourrait être l'occasion de relancer le gouvernement sur la question des fermetures d'usines, sur laquelle il n'est pas intervenu ce

printemps, comme il l'avait promis.

Si les négociations dans le secteur public débouchaient sur un cadre plus général, ce serait un précédent au Québec. Mais pour l'instant les centrales syndicales, surtout la CSN et la FTQ — dont le membership comprend des syndiqués des deux secteurs — reprendront le travail le mois prochain, après les vacances, en tenant une série de réunions internes.

Hausse de salaires: la N.-E. imite le fédéral

(D'après PC) — Le budget de lundi soir du ministre des Finances Allan MacEachen continue de faire couler de l'encre à travers le Canada.

Alors qu'à Kamloops, la critique financière du NPD de la Colombie-Britannique, divulguait son intention de faire circuler une pétition réclamant la démission de Pierre Trudeau, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse décidait de limiter les hausses de salaire de ses fonctionnaires à 6 et 5 pour 100, emboîtant le pas à la politique fédérale.

Cette politique de limitation des hausses salariales a justement été critiquée hier par un homme d'affaires albertain, comme n'allant pas assez loin.

M. Bob Cavers, gérant général de la société Byers Transport Ltd, voudrait plutôt voir instaurer un gel des salaires, rendu nécessaire selon lui, par la récession économique.

La Nouvelle-Ecosse limite les hausses

Tous les fonctionnaires non syndiqués verront leur salaire haussé de 6 pour 100 cette année, de 5 pour 100 l'an prochain.

Le premier ministre de la province, John Buchanan, n'a cependant pas parlé de restrictions semblables pour les hommes politiques provinciaux. La semaine dernière, à la veille de l'ajournement de la législature, les députés se sont en effet voté une hausse de salaire de 7,3 pour 100 à compter du 1er janvier 1983. Ils ont déjà reçu une hausse de 5,2 pour 100 cette année et M. Buchanan, de même que le chef de l'Opposition libéral, M. A.M. Cameron, ont rejeté publiquement une autre augmentation pour cette année.

Quant aux 4,500 fonctionnaires syndiqués, les négociations pour leur prochain contrat de travail doivent commencer en décembre.

La Chambre de commerce retire son appui

C'est la population, qui en réclamant la démission du premier ministre Trudeau, réussira à obtenir la tenue d'élections fédérales à l'automne, estime Nelson Riis, critique financier du Nouveau Parti démocratique en Colombie-Britannique.

M. Riis demande aux parlementaires des partis d'opposition à travers le pays de faire circuler une pétition exigeant la démission de M. Trudeau.

Le député du NPD estime que les deux à trois millions de signatures qui pourraient être recueillies d'ici l'automne, forceraient le premier ministre à dissoudre le Parlement à déclencher des élections.

Une pétition contre Trudeau

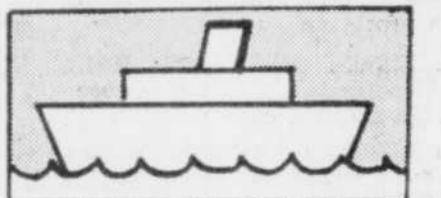
La Chambre de commerce du Canada (CCC) est revenue sur sa décision d'appuyer le nouveau budget fédéral, en affirmant qu'il ne fera pas diminuer l'inflation ou ne rétablira pas la confiance des investisseurs.

Le président de la Chambre de commerce, M. Sam Hughes, a déclaré au cours d'une entrevue que le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, pourrait bien être forcé de démissionner si le gouvernement décide de présenter un nouveau budget à l'automne pour tenter de renflouer notre économie en péril.

Lundi, M. Hughes avait qualifié le budget de "pas dans la bonne direction" et était l'un des seuls à faire son éloge.

"Mais il y a tellement d'éléments qui ne nous plaisent pas... que nous devrions dire que nous n'aimons pas le budget", a-t-il déclaré hier au cours de l'enregistrement de l'émission "Question Period" qui sera diffusée dimanche.

Mouvements des navires



Le Veracruz' battant pavillon panaméen, était attendu au port de Québec à 8h ce matin et il doit de nouveau reprendre la mer à 17h, aujourd'hui, pour une nouvelle croisière à destination d'Halifax, New York et plusieurs autres ports de la côte est américaine. Il sera de retour à Québec le 15.

Le navire de croisière Newshoreham II viendra à Québec demain et mardi prochain et il repartira pour une tournée sur la rivière Saguenay. Il bat pavillon américain et il a 43 mètres de longueur.

Le port de Québec est également achalandé par des céréaliers. Le Uniwrsytet Warszawski, de Pologne, a quitté Québec, hier, avec un cargaison de 45,000 tonnes de céréales. Le Rudo, de Yougoslavie, l'a remplacé au quai 28 et il a pris un chargement de 35,000 tonnes.

Dès que ce dernier a largué les amarres, le Powstaniec Slaski, de Pologne, s'est amarré pour remplir ses soutes de 29,000 tonnes de céréales.

Le navire océanique Evangelistria, de Grèce, est aussi attendu à Québec, demain, pour prendre un chargement de 19,000 tonnes de blé canadien.

Les barges canadiennes Vandoc, Ontario-Power, John E.F. Misener et Joan M. McCullough prendront successivement la relève au quai 18 pour y déposer leur chargement de grain, lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Cet été, faites-vous aider! Embauchez un étudiant.



Pour un étudiant, trouver un emploi cet été n'est pas chose facile. Pourtant, ils sont des milliers, garçons et filles, à vouloir travailler. Ils ont des études à payer ou d'autres obligations dont ils doivent s'acquitter.

Comme employeur ou comme particulier, vous pouvez les aider. Pour un mois, une semaine, une journée, vous avez sûrement du travail pour eux.

Cet été, embauchez un étudiant pour:

- remplacer un(e) employé(e) en vacances
- faire l'inventaire
- vous aider aux cuisines ou pour servir les clients
- surveiller votre magasin
- accomplir toute autre tâche utile
- ou tout simplement, engagez un étudiant chez vous! Pour jardiner, tondre le gazon, faire de petits travaux, des courses, garder les enfants, etc.

Faites confiance aux étudiants! Cet été, faites-vous aider! Embauchez un étudiant.

Communiquez, sans frais, avec le Centre d'Emploi du Canada pour étudiants au numéro 1-800-361-8024 ou 694-3491.

Pour un Canada actif.

Vous êtes sans emploi!

Vous aimeriez améliorer votre situation d'emploi...

Peut-être vous manque-t-il les qualifications pour exercer le métier que vous souhaiteriez?

Etes-vous informés que des cours de formation professionnelle s'organisent régulièrement dans votre région?

Ces programmes de formation prévoient que les adultes répondant aux critères reçoivent des prestations d'assurance-chômage ou des allocations de formation. Vous pouvez aussi bénéficier d'allocations de transport ou de logement s'il y a lieu.

Cours débutant sous peu dans votre région:

TITRE DU COURS	TYPE	DEBUT	DURÉE (jours)	ENDROIT
Dessin de construction navale	Débutant(e)	82-08-23	219	Québec
Electrodynamique (transport et distribution)	Débutant(e)	82-08-23	235	Québec
Techniques administratives (agent immobilier)	Débutant(e)	82-08-30	35	Québec
Techniques administratives (finance)	Débutant(e)	82-08-30	260	Lauzon

Inscription

Au Centre d'emploi du Canada de votre localité.

Information

Pour plus de détails relatifs à ce(s) programme(s), communiquez avec la Commission de formation professionnelle au numéro (418) 687-1265.

Manif pour la paix au Liban à Ottawa

OTTAWA (PC) — Une centaine de femmes et d'enfants ont défilé paisiblement sur la colline parlementaire, hier, pour protester contre les incursions militaires d'Israël au Liban.

L'organisation-parapluie des Femmes pour la paix, qui paraitrait la manifestation, a appelé le gouvernement canadien à imposer des sanctions économiques et diplomatiques à Israël pour son "irrespect total de la vie humaine".

Dans un communiqué, l'organisation, réunissant un certain nombre de groupes de femmes arabes, a endorsed l'appel lancé récemment par le premier ministre Trudeau en faveur d'un retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes du Liban.

La plupart des manifestantes étaient d'origine arabe, mais l'une d'elles, Amit Habib, qui disait être une juive née en Israël, a condamné les actions entreprises par son pays contre les Palestiniens.

Il ne pourra y avoir de paix au Moyen-Orient tant que les Israéliens, qui se sont battus durant des décennies pour le droit d'avoir une patrie, ne reconnaîtront pas aussi ce droit aux Palestiniens, a-t-elle dit.

Réforme du transport scolaire

Les transporteurs se disent "assommés"

par **La LEVESQUE**

MONTREAL (PC) — Malgré les compressions budgétaires et les effets restrictifs de la réforme du transport scolaire sur ses membres, l'Association des transporteurs écoliers (ATEQ) a choisi de renouveler 10 pour 100 de sa flotte d'autobus, en remboursant elle-même 5 pour 100 de l'intérêt inhérent à l'achat de nouveaux autobus scolaires par ses membres.

Le 19e congrès de l'ATEQ, qui se tient du 1er au 4 juillet, à Montréal, sert de tribune aux doléances des 500 transporteurs écoliers inscrits qui ont invité, pour que leurs récriminations ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd, le ministre des Transports, M. Michel Clair, et le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques (FCSCQ), M. Jacques Chagnon.

La réforme du transport scolaire a été à peine critiquée par l'ATEQ, et son président, M. Yvon Saucier, juge qu'elle "donne tous les fusils aux

commissions scolaires et assomme les transporteurs".

Cette loi 31 remet en effet le pouvoir de négociation avec les transporteurs privés entre les mains des commissions scolaires, sans proposer d'entente-type. Lorsque les deux parties ne s'entendent pas sur un contrat, la commission scolaire peut se rendre en soumission publique, pour desservir sa clientèle étudiante au plus bas coût possible, ou selon les conditions qu'elle exige.

Malgré la loi et les compressions auxquelles elle fait face, l'association des transporteurs propose à ses membres de prêcher par l'exemple en rafraîchissant leurs autobus vieillissants. Pour ce faire, elle suggère de payer elle-même 5 pour 100 de l'intérêt inhérent à l'emprunt pour l'achat d'un nouveau véhicule.

La somme que l'ATEQ y affecte — \$500,000 — permettra, espère M. Saucier, de renouveler 400 autobus, soit 10 pour 100 de la flotte. Plus de 700,000 étudiants utilisent, chaque jour, le transport écolier.

Pour sa part, le ministre Michel Clair a rappelé aux intervenants des milieux scolaire et du transport que les trois prochaines réformes prévues par la loi — les "trois mesures polyvalentes" — entreront toutes en

vigueur d'ici janvier 1983. La première, et la prochaine à survenir dans le monde du transport, consistera à permettre aux adultes qui le désirent de monter à bord d'un autobus scolaire, moyennant un tarif

spécial.

La seconde réforme touche le transport en commun d'appoint, qui comprend, entre autres, le transport des personnes handicapées et le service du midi.

La troisième modification future interviendra dans le domaine des chartes-parties, afin de "maximiser l'utilisation de la flotte existante (8,285 autobus scolaires)", a expliqué le ministre des Transports.

Le Jardin Van den Hende ouvre ses portes malgré un budget très réduit

par **J.-Claude RIVARD**

Avec un budget coupé de moitié et des ressources humaines plus limitées que jamais, le Jardin Van den Hende de l'université Laval tient encore le coup cette année.

C'est toutefois avec un appel pressant à la compréhension du public qu'il ouvre officiellement ses portes, aujourd'hui et demain, avec une diversité d'activités dont on trouvera le programme détaillé dans la rubrique "Où aller à Québec".

Docteur en horticulture (Versailles), le professeur Jacques-André Rioux est le grand responsable de ce jardin botanique, dont la conception est, semble-t-il, unique en Amérique du Nord.

"Nous n'avons pu compléter partout les travaux de sarclage; les arbres de l'arboretum n'ont pu être tous taillés; nous manquons de main-d'oeuvre. J'espère que le public saura comprendre", a-t-il révélé au cours d'une entrevue.

D'ailleurs, un message de bien-

venue épinglé au panneau d'accueil rappelle de façon non équivoque qu'en raison des contraintes budgétaires, la survie du jardin est lourdement menacée. Ce message est aussi un appel pressant de secours lancé aux corps intermédiaires, aux pouvoirs publics, aux associations de botanistes et d'horticulteurs qui croient en l'utilité, sinon en la nécessité, de sauvegarder ce patrimoine québécois.

Unicité

Vers les années 66, un éminent professeur d'horticulture ornementale de l'université Laval avait entrepris d'aménager un jardin botanique qui puisse servir à des fins d'enseignement, de recherche et de vulgarisation. Sur six hectares de terrain, il rassembla, pendant les dix dernières années de sa carrière, quelque 2,000 espèces et cultivars à caractère ornemental provenant, pour la plupart, de l'Europe, de l'Asie et des Amériques.

Présentement retraité dans la région d'Oka, M. Van den Hende n'oublie pas le jardin qui immortalise son

nom. On l'y a vu, encore tout récemment, encadrant une équipe de chercheurs et d'étudiants.

Contrairement aux jardins botaniques habituels, les plantes y sont regroupées selon leur famille et non selon leur utilité; c'est ce qui fait son caractère unique, dit-on.

La fête, malgré tout...

Malgré les contraintes budgétaires, ce sera néanmoins la fête, aujourd'hui et demain: kiosques d'exposition de plantes et de livres, centre d'information en horticulture, cliniques sur le soin des plantes ornementales, visites guidées, clinique sur le soin des arbres, échange de plantes (dimanche); il y en aura pour tous les goûts; c'est gratuit.

Ces activités entrent dans le cadre des activités de vulgarisation du jardin.

La fête des journées d'aujourd'hui et de demain se poursuivra même jusqu'au début de septembre puisque chaque jour il sera possible d'y effectuer des visites avec ou sans guide, nous rappelle M. Mario Gagné,

responsable d'activités conçues dans le cadre du programme Été Canada.

Il y aura aussi, périodiquement, des journées spéciales, dont celles du 11 (la protection des végétaux), du 18 (les roses) et du 21 juillet (les plantes indigènes), ainsi que du 22 août (plantation d'automne et protection hivernale des végétaux).

Informez-vous...

C'est d'ailleurs dans le cadre du programme Été Canada que Mario Gagné, Sylvie Goudreault, Colette Lebel, Pierre Shehyn et Nicole Bourget, tous cinq de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, se tiennent à la disposition du public.

Si des lecteurs ont quelque souci au sujet de la culture de leurs plantes, leurs serres, les pesticides, les sols, les ravageurs, les maladies, ils auront réponse et c'est gratuit. Il s'agit de téléphoner 656-3410 ou de se rendre sur place (local 2602, 2450 boulevard Hochelaga). Le centre d'information est supervisé par les professeurs Blanche Dansereau et Jacques-André Rioux.

Dures négociations à la compagnie Saint-Raymond

par

Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND

— Insatisfaits des offres patronales proposant une baisse globale de salaire de 27 pour 100 et un recul au niveau des acquis, le syndicat des 275 employés de la compagnie de papier Saint-Raymond prendra s'il le faut les mesures nécessaires pour faire avancer les négociations en vue du renouvellement de sa convention collective, échue depuis le 30 avril.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL le président du syndicat, M. Gary Walsh, précisant que si la compagnie maintient une ligne dure lors de la quatrième rencontre, fixée les 6 et 7 juillet, le syndicat fermera les livres et reviendra devant ses membres.

Invoquant le fait qu'elle est en mauvaise posture financière, la compagnie propose aux travailleurs une baisse de salaire de 20 à 25 pour 100, incluant les bénéfices marginaux, une prolongation de la période de probation, passant de 45 jours à 75 jours (à l'usine) et 90 jours (au bureau), une réduction de la période de vacances, l'abandon de sa participation au fonds de pension, évaluée à deux pour cent du salaire et la disparition de la semaine de maladie.

La compagnie suggère également au syndicat d'élaborer avec elle un programme de réduction du personnel, incluant les cadres, et d'éliminer les griefs coûteux, comme le 4.2 concernant l'application du nouvel horaire de travail, acquis lors de la dernière convention et abolissant l'horaire de sept jours consécutifs au profit d'un cycle de

quatre semaines de cinq jours et de deux semaines de quatre jours. La compagnie n'a jamais appliqué cet horaire et le syndicat attend le verdict du tribunal d'arbitrage à ce sujet.

Le syndicat demande une hausse salariale de 12 pour 100 par année, une participation de

cinq pour cent de l'entreprise au fonds de pension et de 85 pour 100 à l'assurance-groupe et se dit prêt à discuter des coupures de postes à condition qu'il n'y ait pas de surcharge de travail pour les employés. Au moment d'écrire ces lignes, LE SOLEIL n'avait pu rejoindre la partie patronale.



ACUPUNCTURE POURQUOI PAS?

Dans le but d'offrir un meilleur service à sa clientèle, Dr. Ginette Bourque, avise qu'à compter du 2 août 1982 son bureau sera situé au:

220 Grande-Allée est
Edifice Le Claridge,
suite 470
Québec

Té.: 529-0945

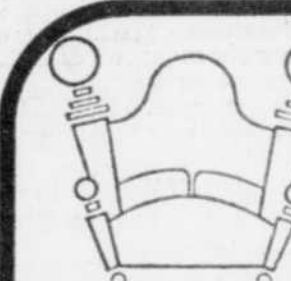


SERVICE DE CURRICULUM VITAE ET D'ORIENTATION de Québec Enr.

LINE MATHIEU et MICHELE MATHIEU
Conseillères d'orientation

- Rédaction de curriculum vitae
- Orientation scolaire et professionnelle
- Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres
- Information scolaire et professionnelle
- Relation d'aide et connaissance de soi
- Pour rendez-vous, téléphoner entre 9h00 et 17h00

965, chemin Ste-Foy, Québec
Té.: 683-5708



BOUTIQUE LA COUCHETTE INC.

Tout pour la chambre à coucher:

Papier peint - Cadres - Couvre-lits - Duvet - Douillettes - Couvertures - Draps - Etc.

... pour lits de bébé jusqu'à "King".

Confection sur mesure de housses pour duvet, rideaux, toiles romaines, etc.

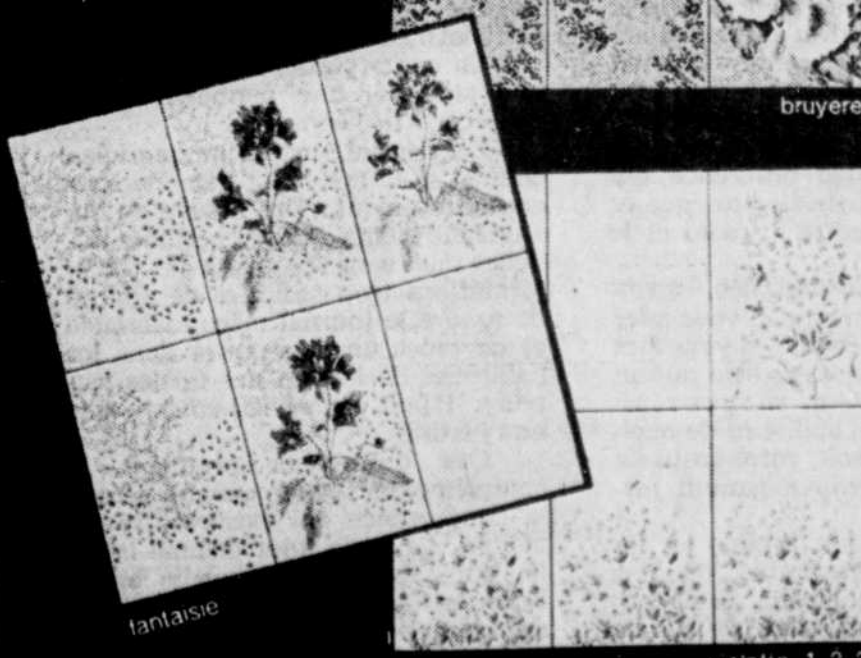
Nous saurons vous conseiller!
PLACE SAINTE-FOY
2452, boul. Laurier,
Sainte-Foy
(418) 653-1140

LA CERAMIQUE

... un plaisir

pour l'oeil

Semez les fleurs sur vos murs... transformez cuisine et salle de bains en jardin exotique.



CERAMIQUE DECOR
4220, 3e Avenue ouest 627-0122
IMPORTATEUR - DISTRIBUTEUR

LA GALERIE DU MEUBLE

SUPER-SPECIAL SALON

LA FINE FLEUR DES CANAPÉS

Avec un brin d'audace et une fine touche d'originalité, offrez-vous un salon d'été en toutes saisons. Élégant et traditionnel dans ses formes, notre mobilier métamorphosera l'ambiance autant par sa fraîcheur que par son confort!

1 CONFORTABLE

Des proportions équilibrées qui favorisent une bonne assise.

2 MOELLEUX

Des coussins matelassés, dodus et réversibles!

3 SÉDUISANT

Fleurs de jardin... fleurs de salon en rose et bleu sur fond beige. Protection anti-taches.

4 ÉLÉGANT

Ici et là, des détails raffinés qui font ressortir l'élégance du style Tuxedo.

5 RÉSISTANT

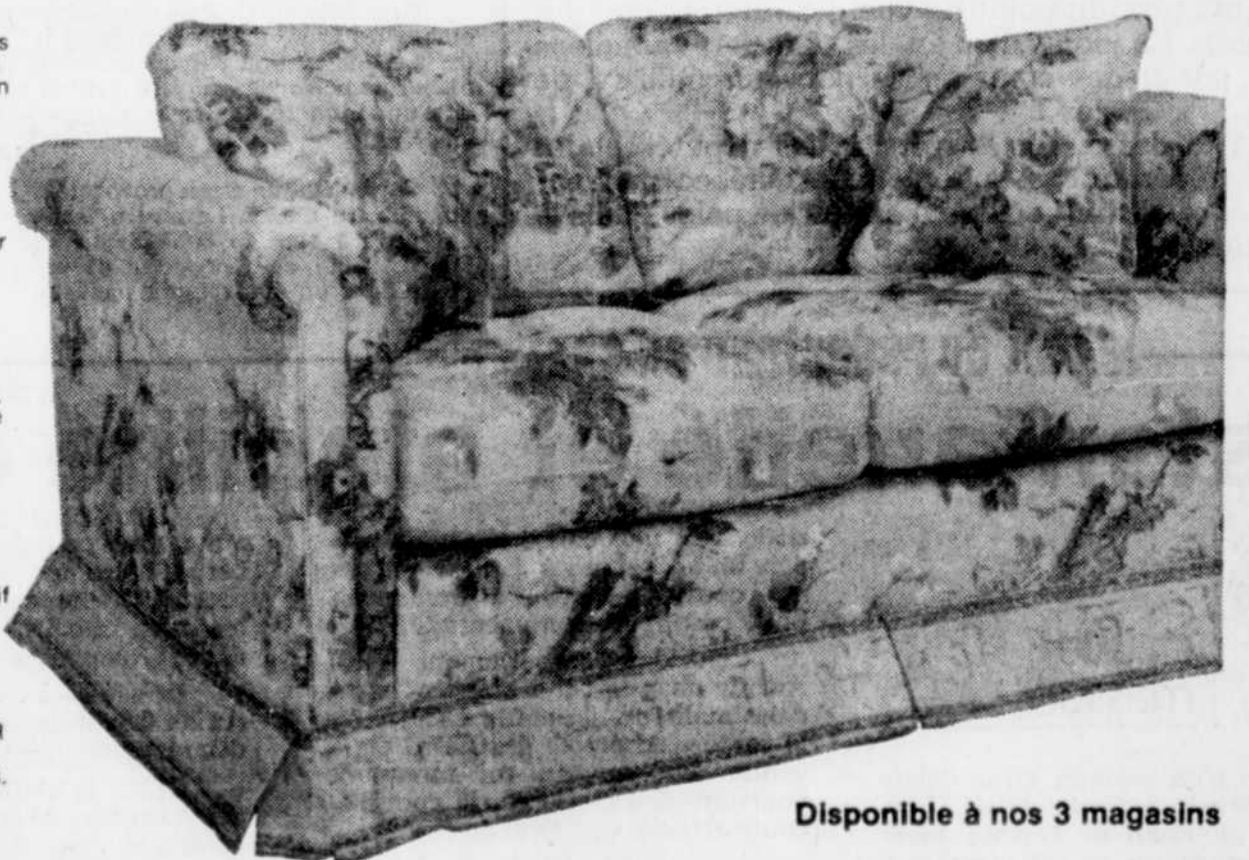
Sa suspension quadracoil, une confortable différence que l'on ressent au fil des conversations!

6 DURABLE

Sa structure en bois massif, un élément décisif quant à sa durabilité!

7 ATTRAYANT

Toujours un prix SUPER SPECIAL, qu'il s'agisse du canapé à 2 ou 3 places.



Disponible à nos 3 magasins

Le canapé 3 places, le canapé-lit et le fauteuil sont aussi disponibles.

	PRIX RÉGULIER	SUPER-SPECIAL
Canapé 2 places, 60"	695,00\$	489,00\$

Contemporain,
18, rue Courcellette
Québec
681-0171

Traditionnel,
1299, boul. Charest O.
Québec
681-0171

Les Galeries
de la Capitale,
Québec
681-0171

Espoirs pour la Davie



maréchal francoeur

Une délégation de la région métropolitaine de Québec s'est rendue à Ottawa, récemment, afin d'appuyer les Chantiers Davie, de Lauzon, dans leurs efforts pour obtenir le contrat de construction que veut commander le Canadian national. Il est à espérer que la confiance qu'ont pu faire naître les autorités fédérales à cette occasion ne se dissipera pas en fumée mais se traduira par des gestes concrets.

En effet, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, Herb Gray, a promis aux représentants des travailleurs et des organismes d'affaires du Québec métropolitain qu'il soumettrait bientôt ce dossier au ministre fédéral des Transports, Jean-Luc Pepin. "Nous sommes confiants qu'Ottawa tiendra compte de l'importance de ce contrat pour les Chantiers Davie", déclarait Pierre Talbot, le représentant de la Chambre de commerce de Québec.

Au vrai, si les chantiers de Lauzon n'obtiennent pas ce contrat, 1,500 travailleurs seront mis à pied d'ici le printemps 1983. Leur cahier de commande est vide. Ce serait un dur coup pour cette entreprise industrielle qui est l'une des rares comptant plus de mille employés dans la région de Québec. L'enjeu est donc considérable.

La cause des Chantiers Davie est d'autant plus solide qu'ils ont présenté la plus basse soumission. Normalement ayant franchi ce premier obstacle, rien ne devrait empêcher les chantiers de Lauzon d'obtenir ce contrat. On veut bien croire que le Canadian national et les autorités fédérales n'iront pas jusqu'à passer outre à cette exigence.

D'ailleurs, on ne croit pas que ce soit là les raisons de l'hésitation d'Ottawa. Il s'agit plutôt d'un écart entre le coût de construction du traversier (\$130 millions) et les prévisions budgétaires du ministère fédéral des Transports. Mais cet écart d'une trentaine de millions de dollars ne devrait pas être un empêchement dirimant si l'on considère que la mise à pied des employés des Chantiers Davie entraînera des déboursés considérables au poste de l'assurance-chômage. Cette conséquence, le président du syndicat des travailleurs de la Davie, Yves Deschênes, l'a rappelée à bon droit.

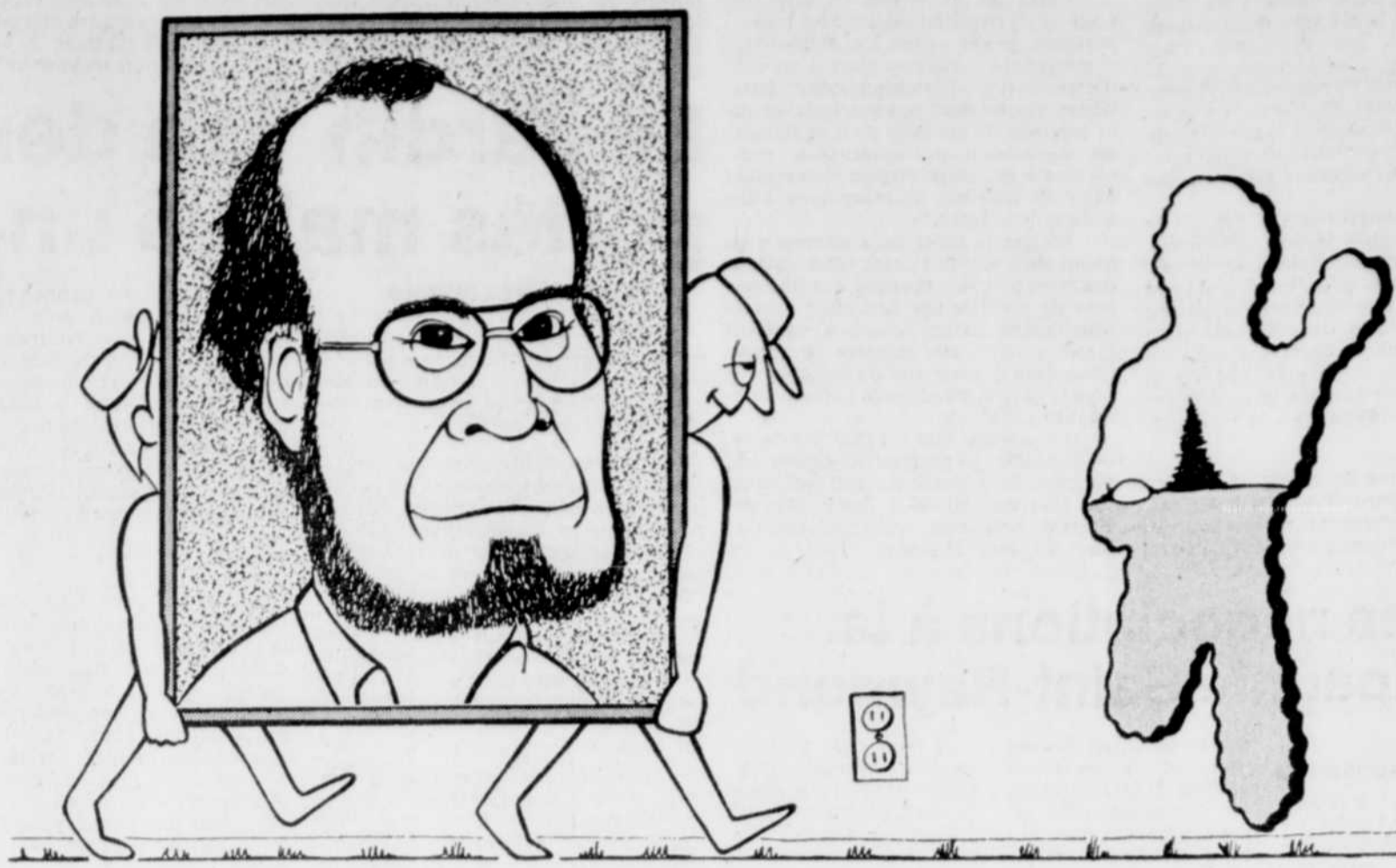
Cependant ce n'est pas toujours le bon sens qui prévaut dans le domaine de la construction navale au Canada. La politique fédérale à l'égard de ce secteur est à ce point déficiente et incohérente que les chantiers canadiens n'ont même pas les mêmes avantages que les chantiers étrangers lorsqu'il s'agit de soumettre des prix même pour le marché intérieur.

Avec le résultat que s'il n'y a pas bientôt de changement, les constructeurs de navires du Canada risquent d'être écartés dans l'octroi de contrats évalués à quelque treize milliards de dollars au cours de la prochaine décennie.

Un exemple à cet égard. Les navires construits dans un pays membre du Commonwealth britannique entrent sans frais de port au Canada. En 1981, trente-cinq navires ont été importés. Les chantiers navals étrangers sont mieux appuyés par leurs gouvernements tant du point de vue des intérêts que des subventions. En moins d'un an, les chantiers canadiens auraient perdu des commandes pour un milliard de dollars.

Dans le dossier du traversier, les députés et les ministres fédéraux de la région de Québec peuvent démontrer qu'ils ont à Ottawa autant de poids qu'ils le prétendent.

3-7-82



LA SORTIE DE GAULIN LAISSA UN TROU QU'IL FALLAIT BOUCHER ...

L'opinion des lecteurs

La ville de Québec "ostracise" les motards

Monsieur le maire Jean Pelletier

Etant donné que votre conseil est sur le point d'adopter un nouveau règlement (2846), "Interdiction aux motocyclettes de circuler sur certaines artères de la ville de Québec", je me permets ici de vous exprimer mon entier désaccord avec ce règlement et je vous prie de me croire, des milliers de personnes partagent aussi mon avis. D'ailleurs, vous serez en mesure d'en juger car bientôt, nous vous ferons parvenir une pétition qui confirme cette opinion.

Monsieur le maire, je ne peux m'imaginer que de nos jours, il y ait encore des personnes aussi bornées pour croire qu'il n'y a que des indésirables qui s'adonnent au sport de la moto. Ça fait 18 ans que je pratique ce sport et vous ne pouvez vous imaginer la frustration que j'éprouve lorsque je me trouve en présence d'une indication m'interdisant l'accès à certaines rues. Je possède une moto qui est plus silencieuse que bien des autos qui circulent dans toutes nos rues.

Sincèrement, Monsieur le maire, j'essaie de comprendre le raisonnement de votre conseil et je ne parviens pas à déceler les véritables raisons de ce geste. Je vous concède qu'il y a des personnes qui conduisent une moto et qui se comportent comme des "bums", mais pour quelques voyous, allez-vous punir des milliers d'autres qui, eux, se comportent comme des gens bien ordinaires? Ou bien vous avez une police municipale qui a vraiment peur de ces motards, ou bien vous avez un conseil de ville rempli de vieux "pépères" des années 30 qui frémissent à la seule vue d'une moto.

Je fais partie d'une association (Association de moto tourisme de la capitale). Nous essayons par tous les moyens de refaire l'image du motocycliste, mais de grâce, n'allez pas nous couper l'herbe sous le pied.

Pourquoi n'adopteriez-vous pas des règlements très sévères contre le bruit et le désordre, et que la police les fasse respecter très rigoureusement; ce sera une occasion de plus, pour eux, d'émettre des contraventions et peut-être que cela pourra suffire à payer les quelques policiers de plus que vous devrez affecter à ce secteur.

Après les plaines d'Abraham et le Vieux-Québec, voilà que tout un secteur de la Grande-Allée serait aussi interdit aux citoyens et citoyennes circulant en motocyclette.

Au moment où il apparaît opportun de réviser ces règlements désuets pour les remplacer par des règlements plus efficaces qui interdiraient la circulation de tout véhicule nuisible, l'administration municipale se propose d'étendre cette forme de discrimination fondée sur des préjugés vieux d'une décennie.

Les gens d'affaires du Vieux-Québec, alarmés par la concurrence des centres commerciaux devraient considérer le fait que la plupart de ces derniers réservent à leur clientèle motocyclistes des places de stationnement de choix tout près des

portés d'accès. Il est indéniable qu'une superficie donnée de stationnement accueille plus de consommateurs motocyclistes que de consommateurs automobilistes.

Pourquoi oblige-t-on une catégorie donnée de contribuables à stationner place d'Youville (plutôt qu'au stationnement de l'hôtel de ville) lorsqu'il s'agit de payer les comptes de taxes à l'hôtel de ville ou de bouquiner sur la rue Buade ou la côte de la Fabrique?

Si les motocyclettes sont si nuisibles dans le Vieux-Québec, on comprend mal que les agents chargés d'intercepter les fautifs circulent eux-mêmes... en motocyclette plutôt qu'en voiture patrouille.

— Le président de la Commission

des affaires municipales, M. Laplante, mangeait une pomme et en laissait les résidus sur la table pour ensuite se curer les dents.

— Les ministres Léonard et Lessard lisaient le journal et un livre de comiques "Croc".

— Le ministre Lessard, après s'être reposé la tête sur le bord d'une fenêtre, en est revenu s'asseoir à son fauteuil pour reprendre une sieste couché sur la table jusqu'à la ceinture.

Pourquoi M. le président ces choses faites par nos ministres et députés ne peuvent être réprimandées alors qu'une petite manifestation venant de

simples citoyens font sonner bien des glas?

Je crois sincèrement que les énumérations ci-haut mentionnées incitent les électeurs et plus particulièrement la population de Baie-Comeau, qui y était représentée, à se poser des questions sur ces ministres et députés, à savoir s'ils ne sont là que pour faire de la bisbille ou pour travailler avec un esprit plus humain.

Un esprit sain dans un corps sain." Je doute fort qu'il en soit ainsi pour ces députés-ministres.

Yvonne Forest
Baie-Comeau

Les agents en moto...

Un qui est vraiment déçu, mais qui croit encore aux miracles!...
André Denis, ex
Membre de l'AMTC-Québec
Québec

— Le président de la Commission

des affaires municipales, M. Laplante, mangeait une pomme et en laissait les résidus sur la table pour ensuite se curer les dents.

— Les ministres Léonard et Lessard lisaient le journal et un livre de comiques "Croc".

— Le ministre Lessard, après s'être reposé la tête sur le bord d'une fenêtre, en est revenu s'asseoir à son fauteuil pour reprendre une sieste couché sur la table jusqu'à la ceinture.

Pourquoi M. le président ces choses faites par nos ministres et députés ne peuvent être réprimandées alors qu'une petite manifestation venant de

simples citoyens font sonner bien des glas?

Je crois sincèrement que les énumérations ci-haut mentionnées incitent les électeurs et plus particulièrement la population de Baie-Comeau, qui y était représentée, à se poser des questions sur ces ministres et députés, à savoir s'ils ne sont là que pour faire de la bisbille ou pour travailler avec un esprit plus humain.

Un esprit sain dans un corps sain." Je doute fort qu'il en soit ainsi pour ces députés-ministres.

Yvonne Forest
Baie-Comeau

Baie-Comeau ou l'éducation des ministériels

M. Claude Vaillancourt

Président de l'Assemblée nationale

La population de Baie-Comeau et moi-même avons été vraiment surpris de la manifestation par quelques citoyens de notre ville au parlement en date du 11 juin 1982, suite au projet de loi 37.

Cependant, un esprit provocateur du ministre Lucien Lessard a incité ces gens à agir de cette façon vu l'impossibilité de rencontrer ce ministre dans un état d'esprit meilleur,

ce qui aurait évité une telle manifestation.

M. Lessard s'est refusé d'accepter les invitations multiples et répétées des représentants de notre ville pour une discussion à l'amiable et nécessaire au bon fonctionnement des affaires municipales et gouvernementales face à ce projet de loi.

J'étais présente à la commission parlementaire lors de la manifestation du 11 juin 1982.

Je me demande où en est l'éducation de certains ministres et députés.

— Le président de la Commission

le mot du rédacteur en chef

Instantanéité et stabilité de l'information



claudemasson

Nous n'en sommes qu'au début de la période estivale et déjà les stations de radio de Québec fourbissent leurs armes pour être prêtes à se livrer une guerre des ondes sans pareil dès la rentrée d'automne.

Le changement le plus connu et qui crée le plus grand suspense est le passage de M. André Arthur, animateur-vedette matinal de CHRC, avec une moyenne de 107,450 auditeurs, à CJRP, qui est tombée en cinquième position parmi les 10 stations de la région, et son remplacement par M. Michel Montpetit, initiateur des lignes ouvertes à CHRC, de 1962 à 1970.

Alors que CHRC occupe confortablement le premier rang avec une moyenne de 430,700 auditeurs au quart d'heure, CJRP ne compte que 199,800 auditeurs pour la même pé-

riode, soit une baisse constante depuis un an, selon les derniers relevés des cotes d'écoute du Bureau of Broadcasting Measurement (BBM).

Celui que l'on surnomme le roi Arthur réussira-t-il à amener ses fidèles auditeurs du matin à CJRP ou la force d'ensemble de CHRC et la venue du nouveau roi Montpetit pourront-elles conserver la cote d'écoute actuelle de "Point de vue"?

Les autres détails de la programmation d'automne de ces deux stations ne sont pas encore connus. En janvier dernier, devant une baisse dramatique de son auditoire, la station du boulevard Laurier, affiliée au réseau Radio-Mutuel, avait radicalement transformé sa programmation en faveur d'un contenu presque exclusivement musical.

Un branle-bas de combat a lieu également à CKCV, la station Télé-média de Québec. Même le directeur général du poste, M. André Décarie, a été remplacé récemment par M. Jack Black, jusqu'ici directeur de CHLM, le poste de Télé-média à Trois-Rivières.

Le directeur des programmes est nouveau: M. André Poitras. Plusieurs

animateurs connus disparaissent: Robert Ménard de "Québec Matin", Christian Lavoie de "Le retour à la maison", Lise Lapointe, Carmen Bédard et Rémy d'Anjou.

La seule certitude à l'heure actuelle: Camil Samson et Claude Bolduc restent en poste.

CFLS, la station de la rive sud, demeure bon deuxième avec 265,400 auditeurs, soit 6,500 de plus qu'à l'automne 81 et 21,000 de plus qu'il y a un an.

CHOI-MF se classe troisième avec 263,000 auditeurs en moyenne, un chiffre jamais atteint par la radio MF dans la région de Québec.

Une autre station FM, CJMF, vient en sixième position avec une moyenne de 187,700 auditeurs, devançant même CBV Radio-Canada qui ne compte que 118,800 auditeurs, suivie du FM de la radio d'État avec 35,400 auditeurs, CKRL-FM avec 32,400 et CBVE-FM avec 14,900, une baisse dramatique de 10,000 auditeurs à l'automne 1981.

Autre aspect à surveiller: "l'arrivée à l'automne des deux nouvelles stations MF va faire augmenter le nombre total d'auditeurs tout en ac-

centuant le transfert du AM au MF, phénomène déjà bien amorcé dans la région de Montréal et autres grands centres du Canada", comme l'a écrit notre chroniqueur radio-télévision Yves Bernier, dès le 13 mai dernier.

Tous les faits relatés ci-haut démontrent la grande différence qui existe entre la presse électronique et la presse écrite, entre la radio et le journal.

La radio est instantanée, spontanée, éphémère même. Si vous avez une bonne cote d'écoute, si vous êtes populaire, si vous savez être autant vedette qu'animateur, si vous réussissez à intéresser l'auditoire de quelque façon que ce soit, votre poste est assuré et votre emploi garanti jusqu'à ce que...

Le jour où tout tombe, où les BBM vous sont défavorables, où vous n'êtes plus la coqueluche du public-auditeur, où le château de cartes s'effondre, vous êtes rayé de la programmation, éloigné des bonnes heures d'écoute ou tout simplement congédié.

Les chambardements dans les positions des stations de radio, la montée fulgurante de l'une d'elles durant un an et sa descente aux

enfers l'année suivante dénotent la fragilité du médium, son angle superficiel ou artificiel.

En contrepartie, le journal offre une stabilité, une permanence du contenu et de l'écriture.

Un journal, surtout un quotidien comme LE SOLEIL, doit évoluer continuellement, faire preuve de dynamisme même dans les périodes difficiles mais sans recourir à des transformations trop radicales de crainte de rendre le journal méconnaissable et de créer une insécurité dans les habitudes de lecture des fidèles lecteurs. Il faut éviter les sobresauts non justifiés.

Ces différences prouvent la complémentarité bien davantage que la concurrence qui existe entre les médias. La radio, tout comme la télévision, apporte la nouvelle brute, brève, instantanée, le flash. Le journal complète par une information plus élaborée, détaillée, vulgarisée et qui se conserve pour une seconde ou une troisième lecture, si nécessaire.

Un citoyen qui veut vraiment être bien informé a donc tout intérêt à varier le menu en écoutant la radio, en regardant la télévision et en lisant son journal chaque jour.

Femmes aux études à l'Environnement

La loi 67 permettra de suspendre l'injonction

par Réjean LACOMBE

A la suite de l'adoption de la loi 67, à la toute fin de la session, le ministre de la Fonction publique retournera incessamment devant les tribunaux dans le but d'obtenir une suspension de l'injonction interlocutoire qui empêche le ministère de l'Environnement de procéder à la sélection de candidates pour les libérations à des fins d'étude.

La ministre de la Fonction publique, Mme Denise LeBlanc-Bantey, a indiqué, mercredi au cours d'une conférence de presse, que l'adoption de cette loi lève les obstacles juridiques qui empêchaient la mise en oeuvre de la politique d'égalité en emploi.

On sait que cette loi

omnibus renferme un article qui modifie la loi de la fonction publique et qui stipule du me coup que des mesures de redressement d'emploi pourront être utilisées en dépit des dispositions actuelles de la Charte des droits et libertés de la personne.

Mme LeBlanc-Bantey a expliqué que l'adoption de cette clause "nonobstant" a pour but de répondre à une situation d'urgence en attendant la présentation par le gouvernement, probablement d'ici la fin de l'année, d'une série d'amendements à la charte des droits et libertés de la personne, dont un traite spécifiquement des programmes de redressement d'emploi.

On se souviendra que

le 4 mai, deux fonctionnaires masculins obtenaient l'émission d'une injonction interlocutoire interdisant au ministère de l'Environnement de procéder à la sélection de candidates pour des libérations à des fins d'étude. Les deux fonctionnaires indiquaient que ce geste entraînait en contradiction avec la charte des droits et libertés de la personne.

Le ministère de la Fonction publique avait, par la suite, été débouté après avoir porté cette cause en appel. Il en fut de même de l'action entreprise, quelques jours plus tard, par un groupe de 25 femmes-fonctionnaires du ministère de l'Environnement.

"Nous n'avions pas la légitimité de notre côté,

de dire la ministre, maintenant on est dans la légalité..." Du me souffle, Mme LeBlanc-Bantey a trouvé déplorable l'attitude du Syndicat des fonctionnaires qui a donné son appui aux deux fonctionnaires qui ont décidé de contester devant les tribunaux l'action du ministère de l'Environnement.

"Le syndicat, dit-elle, a dernièrement critiqué le gouvernement soi-disant qu'il se traitait les pieds dans l'application de la politique d'égalité dans l'emploi. L'heure est donc venue au syndicat de nous prouver qu'il endosse notre objectif".

Mme LeBlanc-Bantey trouve en outre quelque peu humiliant le fait de recourir à une loi pour faire accepter cette idée de l'égalité des chances dans l'emploi. Elle précise que ces modifications apportées à la loi de la fonction publique ne concernent pas uniquement les femmes, mais aussi les communautés culturelles et les handicapés.

"Désormais, ajoute-t-elle, une action positive en faveur des femmes, des communautés culturelles et des personnes handicapées constitue au Québec un outil puissant pour entamer un profil de société qui est conforme à la réalité".

Une manif aura lieu à Gentilly le 10

par Pierre LEBEL

Au moment même où Hydro-Québec s'apprête à mettre en marche le réacteur nucléaire de sa centrale Gentilly II, une manifestation anti-nucléaire aura lieu à Gentilly le 10 juillet.

Organisée par le Regroupement pour la surveillance du nucléaire et l'Alliance Tournesol, cette manifestation tentera d'infléchir la décision d'Hydro-Québec et de provoquer une prise de conscience à la fois par la population et les instances politiques québécoises.

Les organisateurs de la manifestation s'appuient sur des études de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour exiger des études plus poussées sur la sécurité des centrales nucléaires de type Candu, telle Gentilly II. En effet, selon l'énergie atomique, les risques d'accidents du système de refroidissement sont de l'ordre de un pour cent à 10 pour 100 par année.

Un bris du système de refroidissement provoquerait, selon Gordon Edwards du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, une fuite de matières radioactives, puisque le combustible nucléaire doit toujours être conservé à basse température.

Outre les inquiétudes alimentées par l'énergie atomique, les opposants au fonctionnement de Gentilly II font valoir qu'Hydro-Québec a elle-

même admis que l'énergie nucléaire ne sera pas avantageuse économiquement d'ici la fin du siècle.

Tant du côté d'Alliance Tournesol que du Regroupement pour la surveillance nucléaire, on espère que cette journée de manifestation pourra amener le gouvernement québécois à consulter la population sur son projet nucléaire. Bien qu'à toutes fins utiles Gentilly II soit prête à fonctionner, ses adversaires croient qu'il serait plus sage de laisser la centrale inopérante que de taxer l'avenir de toute une génération de citoyens de la région de Trois-Rivières.

Dans une cause similaire survenue en Autriche en 1978, la population avait voté contre l'ouverture d'une centrale nucléaire qui devait se mettre en branle incessamment.

Les manifestants sont attendus à 11h au village de Gentilly d'où ils marcheront jusqu'à la centrale. Par la suite, des orateurs harangueront la foule. Une session d'information se tiendra en soirée à l'université de Trois-Rivières.

Le "ramoneur des pauvres", Luc-André Godbout, conduira une marche qui quittera l'Assemblée nationale à 9h lundi le 5 juillet et qui arrivera à Gentilly à temps pour la manifestation. Les personnes intéressées peuvent contacter Paul Berleur à (514) 849-1956 ou Stewart Stiltz à (514) 842-1471.

mêmes, a décidé de l'argent déboursé le mois dernier, marqué par des arrêts de service. Les vendeurs de billets tentent de la carte ne se croient pas obligés, de par leur contrat

de travail, d'effectuer ces remboursements. La direction les menace de sanctions pour insubordination, d'où la grève possible.

OFFRE SPECIALE
valable jusqu'au 17 juillet 1982

SABLAGE et PEINTURE
de votre voiture

\$275

ESTIMATION GRATUITE — REPARATION EN SUS

390, Faraday — 527-8043

BOIS / MATÉRIAUX

DE CONSTRUCTION

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT Inc.

EXPERT EN APPROVISIONNEMENT

1212, ch. Industriel, Bernières

831-4848

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle

L'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat et arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Ecrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM

ST. MICHAEL'S COLLEGE

WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

l'authentique STEREO AUTO

de la grande musique dans votre voiture!

L'habillage des sous-compactes s'avère idéal pour une installation stéréophonique de haute qualité. Alors, avant de vous contenter d'une radio de série, habituellement offerte chez les concessionnaires, voyez ce que l'on peut vous offrir.

au même PRIX


STERE AUTO

5585, 1ère Avenue, Charlesbourg 828-2955

600, Belvédère, Québec..... 527-6644

35% de rabais
sur la vaisselle

Thomas TC-100



meublier impact inc.

complexe centre-ville ste-foy

2600 boulevard laurier

ste foy 653 4811

entre place laurier et place ste-foy

QUELQUES PLACES DISPONIBLES

3e - 4e - 5e - secondaire - Pour garçons et filles

ADMISSION

3e secondaire: Voie enrichie

4e secondaire: Voie enrichie / Voie régulière

5e secondaire: Voie enrichie / Voie régulière

OPTIONS

Musique / Arts Plastiques

Géographie / Histoire

Chimie / Physique / Biologie

INSTITUTION

SERVICES

Transport scolaire organisé par l'Institution.

• Cafétéria.

• Pensionnat pour garçons — Chambres pour V^o sec.

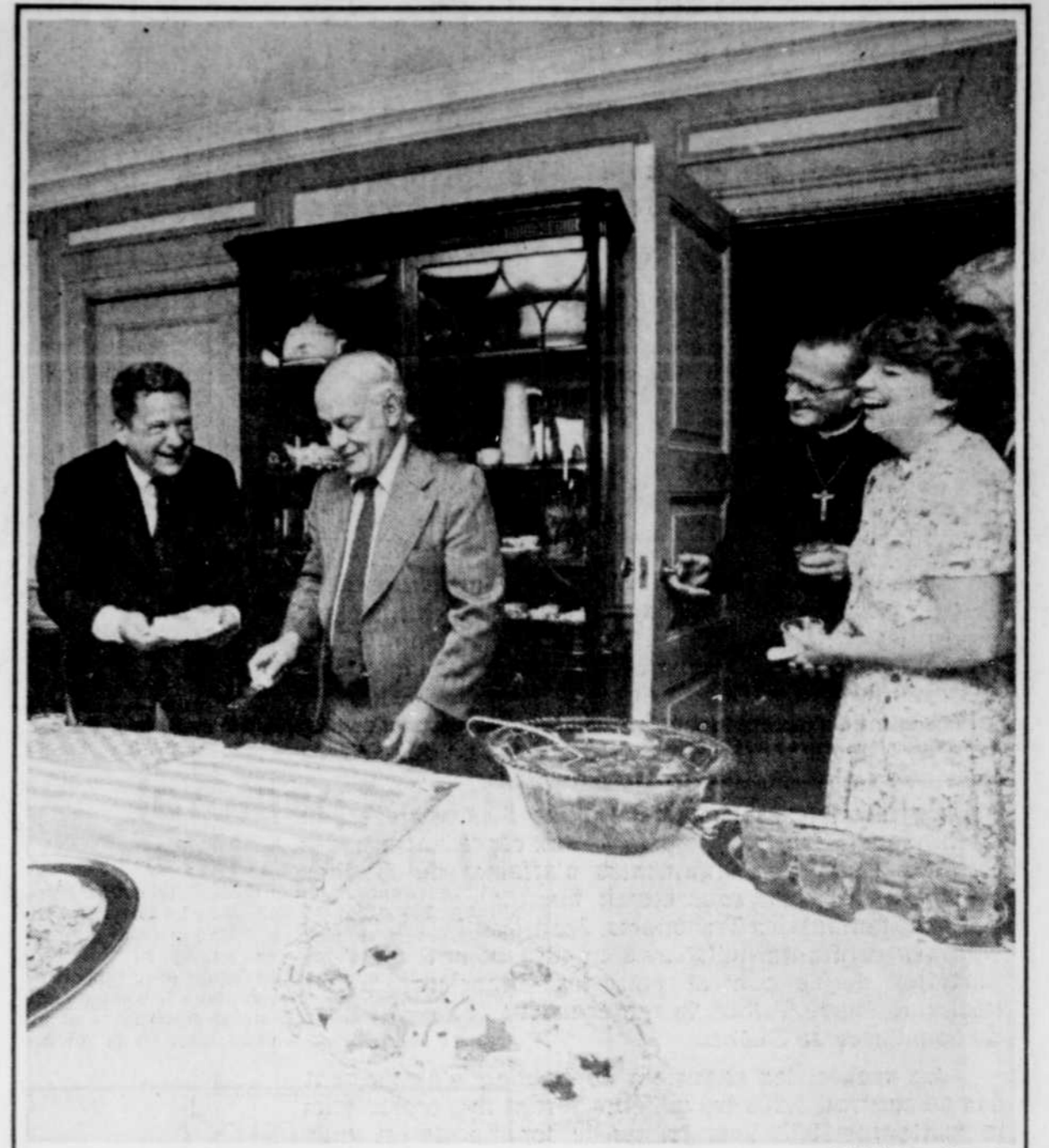
• Sports et activités étudiantes organisés sur l'heure du midi.

ÉQUIPE DE FOOTBALL

séminaire saint-françois

4900, ST-FÉLIX, CAP-ROUGE GOA 1K0

POUR INFORMATION: 872-0611



La fête des voisins, demain

Le premier ministre Lévesque, aidé du consul américain à Québec, Georges Jaeger, s'est chargé de découper le gâteau d'anniversaire de l'indépendance américaine lors d'une réception au consulat de la rue Sainte-Geneviève hier.

Risque de grève du métro et des autobus de la CTCUM

MONTREAL (PC) — Les 4,200 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de Montréal pourraient se mettre en grève dès vendredi, le 9 juillet.

En effet, devant la menace de suspension ou même de congédiement qui pèse sur les vendeurs de billets, le président de la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de la Commission de transport de la CUM, M. Jac-

ques Bigeault, a décidé de répliquer.

La CTCUM veut rembourser les détenteurs de la carte mensuelle d'une partie

de l'argent déboursé le mois dernier, marqué par des arrêts de service. Les vendeurs de billets ne se croient pas obligés, de par leur contrat

de travail, d'effectuer ces remboursements. La direction les menace de sanctions pour insubordination, d'où la grève possible.



Ces Cambodgiens qui représentent trois générations ont reçu tout dernièrement le baptême à Québec, deux ans après leur arrivée au Canada.

Une famille cambodgienne choisit le catholicisme

par Jean MARTEL

Deux ans après son arrivée à Québec, une famille cambodgienne d'origine chinoise a reçu le baptême dans l'église Notre-Dame-de-Pitié, à la basse ville. Huit personnes — trois adultes et cinq enfants — ont ainsi fait leur entrée dans l'Église catholique: ce sont Mme Kinn Chung, M. Chong Chau, sa femme Mme Khann Yam, et leurs enfants, Sing, Yi, Vann, Sam et Luc.

À l'occasion de cet événement, plusieurs paroissiens, amis de la famille et connaissances, ont pris place dans l'église pour accueillir ces nouveaux baptisés et partager leur joie. C'est le père Paul-Eugène Bouchard, aumônier des immigrants, qui a célébré le baptême.

Cette histoire a commencé dans un camp de réfugiés en Thaïlande. Mme Kinn Chung y était avec ceux et celles qui avaient fui le Cambodge. Elle rencontra des membres de l'Église baptiste qui lui parlèrent de Dieu et de la bible. Quelques mois plus tard, elle put venir au Canada pour rejoindre sa fille, Mme Khann Yam Chau. C'est ici que les deux femmes ont demandé de connaître la foi catholique.

Les religieuses de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, qui avaient parrainé la famille, se sont adressées aux religieuses de l'Immaculée-Conception qui s'occupent des immigrants d'origine chinoise résidant à Québec. C'est d'ailleurs sœur Hélène, originaire de Canton en Chine mais habitant Québec, qui a initié la famille à la connaissance de Dieu. La langue de ces Cambodgiens est le cantonnais, bien qu'ils sachent le cambodgien.

Une longue marche Lorsque M. Chong

Chau s'enfuit du Cambodge avec sa famille, sa femme et lui avaient sept enfants; la mère portait dans ses bras le nouveau-né, âgé d'un mois. Ils gagnèrent la Thaïlande où ils restèrent 26 jours. Puis ils durent retourner dans leur pays. Ils revinrent une deuxième fois en Thaïlande et vécurent dans un camp de réfugiés pendant sept mois avant de venir au Canada.

Pendant leur marche en forêt, trois de leurs enfants moururent de sous-alimentation et d'épuisement. Depuis leur arrivée au Canada, ils ont eu un fils qui porte un nom de chez nous: Luc. Trois de leurs enfants fréquentent maintenant l'école Notre-Dame-de-Pitié et parlent déjà un beau français. Les deux filles aînées, Sing et Yi, suivent des cours de chinois chez les religieuses de l'Immaculée-Conception afin de ne pas perdre leur langue maternelle. D'ailleurs, une quarantaine d'immigrants d'origine chinoise se sont inscrits à ces cours.

Maintenant la grand-maman Chung, M. et Mme Chau et leurs enfants continuent leur instruction religieuse. Plus tard, ils pourront recevoir les autres sacrements: l'eucharistie et la confirmation.

De leur côté, les religieuses de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier ont remarqué qu'elles n'ont fait aucune pression sur les Cambodgiens pour les inciter à devenir catholiques. D'ailleurs, cela a été confirmé par l'aumônier des immigrants, le père Bouchard. "Les Québécois, a-t-il dit, qui ont parrainé des réfugiés du sud-est asiatique ont fait beaucoup pour les intégrer au milieu, mais ils ont été très respectueux des croyances religieuses de ces nou-

veaux venus." Dernièrement, Mme Khann Yam Chau a dû

être hospitalisée à l'hôpital du Christ-Roi, à Québec. Elle est bien

contente des soins qu'elle y a reçus et tient à remercier le personnel.

sondage gallup

Les dimanches des Canadiens ont bien changé en 25 ans

Que faites-vous le dimanche? Il y a 25 ans, 6 Canadiens sur 10 consacraient leurs dimanches du mois de mai à regarder la télévision, écouter la radio ou à visiter la famille ou des amis. Aujourd'hui, moins de la moitié d'entre nous participe encore à ces activités (50 pour 100, 38 pour 100 et 49 pour 100, respectivement).

Comme en 1957, la même proportion de Canadiens font une marche (24 pour 100) ou profitent du dimanche pour faire une promenade (34 pour 100). De ceux-ci, 21 pour 100 demeurent à la maison pour s'adonner à leur hobby. La

participation aux activités sportives a augmenté de 2 pour 100 à 12 pour 100 depuis les 25 dernières années, tandis que la même proportion d'individus doivent travailler en cette journée.

L'habitude de visiter les églises le dimanche est passée de 53 pour 100 en 1957 à 30 pour 100 en 1982, tandis que la participation hebdomadaire aux activités pastorales a suivi le même sort. La question posée était: "Avez-vous, personnellement, visité une église ou une synagogue au cours des sept derniers jours?"

Les résultats obtenus et comparés avec ceux des années passées: Visite d'une église ou d'une synagogue

	pour l'ensemble	catholiques	protestants
1982	35%	48%	27%
1981	37%	51%	29%
1980	35%	50%	26%
1970	44%	65%	28%
1965	55%	83%	32%
1957	60%	87%	43%

La diminution de la fréquentation des églises s'est accompagnée de la baisse de l'écoute des émissions radio et TV sur des sujets religieux. En 1975, 7 Canadiens sur 10 disaient écouter ou regarder ce genre d'émissions régulièrement (28 pour 100 et 44 pour 100 occasionnellement. Aujourd'hui, les proportions sont de 9 et 28 pour 100.

Une autre tendance semble cependant faire surface. Cette question fut posée: "Présentement, croyez-vous que la religion aug-

mente ou diminue son influence sur la vie des Canadiens?"

Le tableau démontre qu'entre 1957 et 1968 il y a eu moins de Canadiens à croire à l'influence croissante de la religion. Depuis ce temps le nombre de croyants diminue plus lentement. L'opinion des catholiques romains et des Canadiens protestants diffèrent légèrement sur cette question.

Ces résultats proviennent d'un sondage fait en mai auprès de 1,041 personnes de plus de 18 ans. L'échantillon ne peut varier que de 4 pour 100 dans 19 des 20 cas.

Influence de la religion sur la vie des Canadiens

	Augmentation	Diminution	Aucun changement	Ne savent pas
1982	33%	46%	14%	7%
1979	24%	53%	17%	6%
1977	22%	61%	13%	4%
1975	18%	69%	8%	5%
1968	12%	68%	13%	7%
1962	25%	37%	27%	11%
1957	45%	28%	17%	10%

Pour vous madame!



Permanente à prix spécial 27⁰⁰ Rég. \$35

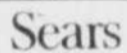
(Coupe et mise en plus incluses, sécher supplémentaire pour cheveux longs)

Nous avons le plaisir de vous annoncer la présence de Hélène et Nelson au sein de notre équipe, invitant leurs clientes et amies à venir les rencontrer.

Les lundi, mardi et mercredi seulement, pour Fleur de Lys. Du lundi au samedi pour les Galeries Chagnon. Pour rendez-vous, composez:

- Place Fleur de Lys, 529-9861, poste 2055
- Galeries Chagnon, 833-4711, poste 2029.

Offre en vigueur tout le mois de juillet



vous en avez pour votre argent...et plus

Projet pastoral à La Pocatière

"Les jeunes, la foi et nous..." tel est le thème du projet pastoral du diocèse de La Pocatière. Un document présentant ce thème indique que l'éducation de la foi des jeunes se fait progressivement au sein de la famille avec l'apport de l'école et sous l'influence de toute la communauté paroissiale. Le projet pastoral diocésain veut intéresser les familles à l'éducation de la foi des jeunes.

Sears

ERRATUM

AVIS À LA CLIENTELE

Suite à la parution de notre catalogue "SEARS VENTE D'ENTREPOT" du vendredi 2 juillet 1982, veuillez prendre note de ce qui suit:

Page 3, mobilier de salle à dîner = 25 860-52, on aurait dû lire "Rabais de \$100" au lieu de "Rabais de \$200". Rayon 1 — Meubles.

Page 8, pour le réfrigérateur 15,2 pi. cu. = 51 900, le prix spécial aurait dû se lire \$629,98 au lieu de \$669,98, pour le réfrigérateur 17,2 pi. cu. = 70 900, le prix spécial aurait dû se lire \$719,98 au lieu de \$759,98. Rayon 46 — Réfrigérateur.

Page 10, l'armoire à porte à tablettes = 87 140 n'est pas disponible en ce moment. Cependant, pour satisfaire notre clientèle, nous proposons les commandes. Rayons 42-64 — Construction, plomberie, chauffage.

Page 15, les chemises de travail = 90 964 au prix spécial de \$7,99 ne sont pas disponibles. Nous nous excusons auprès de notre clientèle. Rayon 51 — Vêtements de travail.

Page 20, l'article "cuilote bande centrale pour meilleur maintien", le prix spécial devait se lire \$2,69 au lieu de \$2,99. La description "Cuilotes à 99 et \$1,19" aurait dû se lire comme suit:

cuilote à la taille... 3/\$2,99
cuilote bakus... 4/\$2,99
cuilote à la hanche... 5/\$3,49

Page 22, Grand Barbecue-Gril de luxe = 33 322, on aurait dû lire "tablette non incluse" au lieu de "avec 1 tablette supplémentaire". Rayon 11 — Articles ménagers.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

Page 18 — Vêtements de base.

EST-CE UN PARTAGE OU UN CAROTTAGE?

Dans son budget du 28 juin, le ministre des Finances Allan MacEachen a imposé des contrôles rigoureux sur les salaires des travailleurs du secteur public fédéral.

Nous nous attendions à ce que MacEachen nous prenne comme des victimes. Nous ne nous attendions pas à ce que la destruction du revenu personnel soit complète à ce point.

Les pensions, les allocations familiales et l'indexation du système de l'impôt sur le revenu ont toutes fait l'objet de la même augmentation de 6 pour cent qu'on demande à nos membres de subir. Le gouvernement a arraché, au total, quelque \$3 milliards

des travailleurs et des retraités pour les remettre aux grandes sociétés et aux investisseurs. C'est ce que MacEachen conçoit comme un partage.

- Le partage signifie:
- le premier ministre s'est accordé une augmentation salariale de \$6,126 pour 1982;
 - les sous-ministres vont toucher des augmentations à concurrence de \$6,000 en 1982;
 - un employé du gouvernement fédéral qui gagne \$15,000 touchera une augmentation de \$900 en 1982;
 - un prestataire de la sécurité de la vieillesse touchera une augmentation de \$45 l'an prochain.



Cette réclame est parrainée par les 175,000 employés de la Fonction publique fédérale représentés par l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

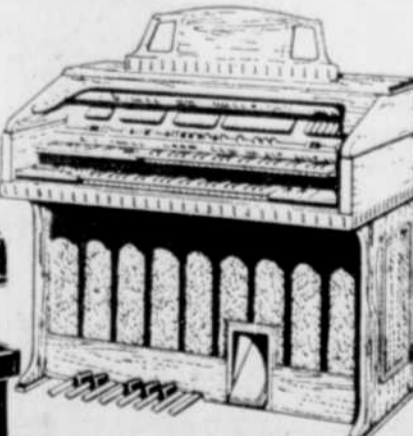
Annoncez votre nomination dans LE SOLEIL vous serez connu du jour au lendemain 647-3270

VENTE LA TRADITIONNELLE VENTE DE JUILLET Centre d'orgues eminent

Durant tout le mois de juillet, profitez de cette chance unique de vous procurer un orgue eminent à des conditions sans pareilles.

Reconnu comme le nom synonyme de la plus haute performance, eminent offre des orgues d'une qualité incomparable dont la sonorité surclasse tout ce que vous avez déjà entendu.

Notre GARANTIE 7 ans sur les pièces 2 ans sur la main-d'oeuvre



Acheter un orgue eminent c'est également découvrir un service à la clientèle hors pair: personnalisé, courtois, rapide et efficace.

Notre objectif: Faire de vous un client pleinement satisfait.

place 626-0236 Lebourgneuf

EXCEPTION FAITE DE NOS COMPÉTITEURS, Qui ose encore prétendre que tous les orgues se ressemblent

Assurez-vous d'avoir entendu eminent

faits divers Policier sous les verrous

Un ex-policier de la ville de Rimouski a pris le chemin de la prison pour un séjour de 23 mois. Lundi, le juge Georges Chassé lui a imposé une sentence de huit mois qui s'ajoute à celle de 15 mois prononcée par le juge Yvon Mercier, en juin 1981.

Ces deux sentences ont été imposées à Georges Gonthier, âgé de 55 ans, à la suite de plaintes portées par des gens qui avaient été victimes de vols élicidés par l'accusé.

Dans un cas, les jeunes voleurs avaient été condamnés par la cour à rembourser \$500 que le prévenu a empochés au lieu de les remettre aux plaignants. Dans l'autre cas, la somme détournée était de \$165.

Les délits reprochés à cet ex-policier qui était suspendu de ses fonctions depuis septembre 1980 remontaient aux années 1975 et 1976. Les poursuites judiciaires ont été menées par Me Kenneth Gagné, représentant de la Couronne à Matane.

La défense en avait appelé de la sentence de 15 mois, mais la cause n'avait pas encore été entendue. A la suite de la seconde condamnation, elle a laissé tomber l'appel et la Couronne a, pour sa part, laissé tomber les autres accusations qui pesaient sur le prévenu.

Pourvoi rejeté

Condamné à quatre ans de pénitencier le 5 avril 1979, Henri-Georges Poulin, âgé de 47 ans, de Charlesbourg, a été conduit à la prison de Québec, hier, après que son pourvoi eut été rejeté unanimement par les juges de la cour d'appel. Il était en liberté provisoire depuis sa condamnation.

Le 4 avril 1979, Poulin avait été trouvé coupable d'une extorsion de \$200,000 aux dépens de l'industriel Paul Vachon, de Sainte-Marie de Beauce. Au cours de son jugement de 34 pages, le juge Roch Lefrançois avait noté que Poulin était un homme rusé et sans scrupule qui avait abusé de la crédulité d'un homme plus âgé.

En rendant sa sentence, le juge Lefrançois avait également dit qu'il se devait de tenir compte des antécédents judiciaires de l'accusé condamné en 1972 pour voies de fait, en 1974, à deux ans moins un jour de prison pour fraude et, en 1977, pour possession d'une arme à utilisation restreinte.

L'extorsion de \$200,000 remontait à avril 1975. Le prévenu s'était fait remettre cette somme dont une bonne partie en argent, en menaçant le plaignant de faire kidnapper sa fille qui était en voyage en Angleterre.

La Couronne dans cette cause était représentée par Me Carol St-Cyr et Me Jacques Bouchard était en défense.

Vol de \$6,000

Une simple vérification de routine sur le boulevard de la Capitale par des agents de la Sûreté du Québec, hier matin, a conduit à l'arrestation de quatre personnes qui venaient de cambrioler une maison de la rue des Coquilles, à Beauport.

Tout le butin estimé à près de \$6,000 était dans l'auto. Il y avait deux téléviseurs, un four micro-ondes, une balayette et des bijoux.

Trois des suspects sont majeurs et l'autre est mineur. Tous demeurent à Québec et à Sainte-Foy. Après avoir été interrogés par des policiers de Beauport, ils ont été remis en liberté, hier après-midi, et ils seront appelés par sommation à comparaitre, prochainement, en cour des sessions de la paix.

Woolco

RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME

LUNDI JOUR 1.44

Ces prix sont en vigueur pour une journée seulement ou jusqu'à épuisement du stock — Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

DAMES-ADOLESCENTES-FILLETES

CULOTTES OU BIKINIS pour dames et jeunes filles. P.M.G.
PRIX SPECIAL AU CHOIX 1.44

CULOTTES OU BIKINIS pour fillettes et enfants. 4 à 6X.
PRIX SPECIAL AU CHOIX 2 POUR 1.44

CULOTTES DE PLASTIQUE pour bébés. Paquet de 5.
PRIX SPECIAL LE PAQUET 1.44

CAMISOLES ET CULOTTES pour enfants.
PRIX SPECIAL 1.44

SOUS-VETEMENTS 4 à 6X haut et bas.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

CHAPEAUX d'été pour bébés.
PRIX SPECIAL 1.44

BAVETTES pour enfants.
PRIX SPECIAL 1.44

BAS POUR TOUTE LA FAMILLE

BAS BERMUDAS pour dames.
PRIX SPECIAL 1.44

BAS-CULOTTES Legs pour dames et jeunes filles.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

BAS-CULOTTES pour dames à taille forte.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

BAS-CULOTTES pour dames. Une seule pointure.
PRIX SPECIAL 3 POUR 1.44

BAS AUX GENOUX pour dames. Boîte de 6.
PRIX SPECIAL LA BOITE 1.44

BAS SPORT pour hommes.
PRIX SPECIAL 1.44

BAS DE TRAVAIL pour hommes, 100% nylon.
PRIX SPECIAL 1.44

BAS SPORT pour dames.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

QUINCAILLERIE

BATTERIES Henry-Duty AA-C-D et 9 volts. Paquet de 2.
PRIX SPECIAL 2 PAQUETS 1.44

COUVERTURES
Couvertures grises, très pratiques.
PRIX SPECIAL 3.44

POTS DE CONSERVES
Pots pour vos conserves, en boîte de 12.
PRIX SPECIAL LA BOITE 4.44

PATES ALIMENTAIRES
Pâtes alimentaires: spaghetti, coudes de macaroni.
PRIX SPECIAL 4 POUR 3.44

ALIMENTS PRETS A EMPORTER

JAMBON CUIT
Délicieux jambon cuit, pour votre goûter ou vos réceptions. 18 oz.
PRIX SPECIAL 500 g ou 18 oz 2.44

FRIANDISES

TARTES saveurs variées.
PRIX SPECIAL 1.44

BEIGNES AU MIEL de marque populaire.
PRIX SPECIAL 2 BOITES 1.44

CRETONS réputés.
PRIX SPECIAL 12 OZ POUR 1.44

HUILE VEGETALE Primo, format d'un litre.
PRIX SPECIAL 1.44

CHIPS 200 g de marque connue.
PRIX SPECIAL 2 SACS 1.44

PIZZA bien garnie, 8 1/2 po. de diamètre, 312 g.
PRIX SPECIAL 1.44

GAUFFRETTES Windsor Wafers.
PRIX SPECIAL 1.44

FREEZE POP friandise glacée, paquet de 80.
PRIX SPECIAL 1.44

TABLETTES DE CHOCOLAT brisées, délicieuses.
PRIX SPECIAL LA LB 1.44

PATE DE TOMATES idéal pour la sauce à spaghetti, 5,5 oz.
PRIX SPECIAL 4 POUR 1.44

BONBONS D'ETE (bananes, fraises) 270 g.
PRIX SPECIAL 1.44

CORNETS à la guimauve. 300 g.
PRIX SPECIAL 1.44

PAPETERIE-JOUETS

SERVIETTES DE TABLE de papier, en paquet de 90.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

CERCEAU "Hoola".
PRIX SPECIAL 1.44

PAPIERS D'EMBALLAGE à aliments, Glad, 15 m.
PRIX SPECIAL 3 POUR 1.44

PROTEGE BRULEUR pour votre cuisinière.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

SACS A ORDURES pour cuisine.
PRIX SPECIAL 2 PAQUETS 1.44

SACS A ORDURES avec attaches. Paquet de 18, très forts 26 x 36.
PRIX SPECIAL 1.44

RUBAN transparent magique.
PRIX SPECIAL 3 POUR 1.44

BATTERIES Duracell, paquet de 2 AA.
PRIX SPECIAL 1.44

AGRANDISSEMENTS de photo, 5 x 7 po.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

SACS A SANDWICHS en paquet de 100.
PRIX SPECIAL 2 PAQUETS 1.44

ESSUIE-TOUT en rouleau jumbo.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

ASSIETTES DE CARTON 9 po. paquet de 100.
PRIX SPECIAL 1.44

PAPIER D'ALUMINIUM.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

PEINTURE
Peinture latex satiné pour l'intérieur.
PRIX SPECIAL LE 4 L. 6.44

ENSEMBLE DE SHORT
Ensemble de short pour dames.
PRIX SPECIAL 3.44

BRIQUETTES DE CHARBON
Briquettes de charbon de bois, en sac de 10 lb.
PRIX SPECIAL 2.44

SPORTS ET BIJOUX

BAS ADIDAS pour hommes, blancs avec rayures.
PRIX SPECIAL 1.44

BIJOUX D'ETE assortis.
PRIX SPECIAL 1.44

ACCESSOIRES de camping.
PRIX SPECIAL CHA. 1.44

PORTE-MONNAIE.
PRIX SPECIAL 1.44

PEINTURE ET PAPIER PEINT

PAPIER PEINT lavable préencollé. Empaqueté en bols de 10 mètres (rouleaux doubles euro), vendu rouleaux simples euro (28 pi. carrés).
PRIX SPECIAL LE ROULEAU SIMPLE 1.44

ACCESSOIRES DE PEINTURE tels que: rouleaux et pinceaux.
PRIX SPECIAL 1.44

VINYLE ADHESIF MACTAC, dans un vaste choix, en rouleau de 2 verges.
PRIX SPECIAL 1.44

BORDURE pour décorer vos tablettes.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

RUBAN A MASQUER 1 1/2 po. de largeur.
PRIX SPECIAL 1.44

LE COIN DU FUMEUR

TIGES WOOLCO en boîte de 200.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

JEUX DE CARTES "Trump".
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

BRIQUET JETABLE de marque "Tomic".
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

LITERIE-TAPIS

MITAINES pour le four. Couleurs variées.
PRIX SPECIAL 1.44

LINGES DE TABLE en paquet de 3.
PRIX SPECIAL 1.44

NAPPERONS en vinyle.
PRIX SPECIAL 1.44

ARTISANAT-COUTURE

FIL pour la couture, couleurs variées.
PRIX SPECIAL 6 POUR 1.44

CISEAUX pour la couture.
PRIX SPECIAL 1.44

COUPONS et tissus variés.
PRIX SPECIAL 1.44

BOUTONS en paquet de 2 lb, assortiment de grandeurs et de couleurs.
PRIX SPECIAL LE PAQUET 1.44

FILE A TRICOTER Phentex, 6 oz.
PRIX SPECIAL 1.44

AMPOULES
Ampoules Sylvania, 40, 60, 75, ou 100 watts. En paquet de 2.
PRIX SPECIAL 4 PAQUETS 2.44

ASSOULISSEUR LIQUIDE
Assouplisseur liquide pour tissus. Format 3.6 litres
PRIX SPECIAL 3.44

COSTUMES DE BAIN
Costumes de bain pour dames.
PRIX SPECIAL 6.44

A NOTRE CAFETERIA

ASSIETTE DE JAMBON FROID
servi avec tomate, salade de pommes de terre.
PRIX SPECIAL 2.44

ARTICLES MENAGERS

LIQUIDE A VAISSELLE Sweet Hart, format d'un litre.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

CADRES pour photos 5" x 7" ou 8" x 10".
PRIX SPECIAL 1.44

RECURANT Dutch en poudre, pour nettoyer en profondeur, format de 400 g.
PRIX SPECIAL 3 POUR 1.44

NETTOYEUR A VITRE Windex à gâchette.
PRIX SPECIAL 1.44

TASSES A CAFE.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

ARTICLES DE VERRE tels: cendriers, sucriers, etc.
PRIX SPECIAL CHAC. 1.44

NETTOYEUR AUTOMATIQUE pour la cuvette Dépendo.
PRIX SPECIAL 1.44

SACS pour poubelle Woolcrest.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

DEBOUCHEUR d'évier Plunge.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

TAMPONS à récurer S.O.S. en paquet de 4.
PRIX SPECIAL 5 PAQUETS 1.44

CHAUSSURES

PANTOUFLES Lullabye pour dames. P.M.G.
PRIX SPECIAL 1.44

PANTOUFLES en acrylique pour dames, pattes d'ours 5 à 10.
PRIX SPECIAL 1.44

SANDALES DE PLAGE pour la famille.
PRIX SPECIAL 2 PAIRES 1.44

CHAUSSETTES amusantes pour enfants. Semelles en vinyle.
PRIX SPECIAL 1.44

PANTOUFLES en orlon pour enfants. P.M.G.
PRIX SPECIAL 1.44

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO.

ADDITIF Wynn's pour huile et essence.
PRIX SPECIAL 1.44

PROTECTEUR Armor All pour le cuir, le vinyle, le caoutchouc, etc.
PRIX SPECIAL 1.44

MIROIR de pare-soleil éclairant.
PRIX SPECIAL 4.44

PLANTES VERTES assorties, en pots de 4 po et 4 1/2.
PRIX SPECIAL 1.44

TERREAU TOUT USAGE, format de 5 litres.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

POTS de plastique de 4 à 6 po.
PRIX SPECIAL 1.44

TERREAU tout usage 17.5 litres.
PRIX SPECIAL 1.44

HAUT BAIN-DE-SOLEIL
Haut bain-de-soleil pour dames.
PRIX SPECIAL 4.44

ALCOOL A FRICTION
Mathieu, 450 ml.
PRIX SPECIAL 3 POUR 2.44

MULES POUR DAMES
Mules pour dames, confort assuré, empeigne synthétique. Semelle intérieure cousinée. Couleurs variées. 5 à 9.
PRIX SPECIAL 3.44

BAS SPORT
Bas sport pour hommes, en paquet de 3 paires.
PRIX SPECIAL LE PAQUET 4.44

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

BIKINIS pour hommes, 65% polyester, 35% coton ou 100% coton. Couleurs variées. P.M.G.
PRIX SPECIAL 1.44

SOUS-VETEMENTS pour garçons polyester et coton. P.M.G.
PRIX SPECIAL 1.44

SOUS-VETEMENTS pour hommes, 50% polyester, 50% coton ou 100% coton.
PRIX SPECIAL 1.44

GILETS en T pour hommes. 100% coton, couleurs variées. P.M.G.
PRIX SPECIAL 1.44

BAS SPORT pour hommes, 100% acrylique. Couleurs variées.
PRIX SPECIAL 1.44

GILET en "T" pour garçons, 50% polyester, 50% coton. P.M.G.
PRIX SPECIAL 1.44

PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ

SAVONS pour le bain. Cashmere Bouquet.
PRIX SPECIAL 5 POUR 1.44

DENTIFRICE Pepsodent format de 150 ml.
PRIX SPECIAL 1.44

CREME POUR LA PEAU L'Erys, 120 ml.
PRIX SPECIAL 1.44

PAPIERS-MOUCHOIRS, boîte de 100.
PRIX SPECIAL 3 BOITES 1.44

SHAMPOING Woolco aux herbes ou antipellicules, 450 ml.
PRIX SPECIAL 1.44

RASOIRS JETABLES Good News ou Bic.
PRIX SPECIAL 12 RASOIRS 1.44

SAVON LIQUIDE Wet Soap.
PRIX SPECIAL 1.44

PANSEMENTS ADHESIFS lastoplast, boîte de 40 plus 10 en prime.
PRIX SPECIAL 1.44

HUILE A BRONZER Club Méditerranée.
PRIX SPECIAL 1.44

HORTICULTURE

PLANTES VERTES assorties, en pots de 4 po et 4 1/2.
PRIX SPECIAL 1.44

TERREAU TOUT USAGE, format de 5 litres.
PRIX SPECIAL 2 POUR 1.44

POTS de plastique de 4 à 6 po.
PRIX SPECIAL 1.44

TERREAU tout usage 17.5 litres.
PRIX SPECIAL 1.44

CHANDAILS
Chandails pour dames, choix de couleurs.
PRIX SPECIAL 5.44

CHANDAILS
Chandails pour garçons, manches courtes, 65% coton, 35% polyester. P.M.G.T.G.
PRIX SPECIAL 2.44

BAS SPORT
Bas sport pour hommes, en paquet de 3 paires.
PRIX SPECIAL LE PAQUET 4.44

Achetez Woolco... partez gagnant!

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

lundi-mardi-mercredi
9h30 à 17h30
jeudi-vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h

2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

20 est, ch. Trans-Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

Beauport remanie son service des loisirs

par **Gérald OUELLET**

Un important remaniement progressif de la structure organisationnelle du Service des loisirs et parcs de la ville de Beauport, afin de favoriser l'établissement de réseaux de communications très fiables et directs au sein même de ce service.

Voilà ce que propose au conseil municipal le sous-comité "ad hoc" sur les loisirs et parcs, dans un rapport de 83 pages dont LE SOLEIL a obtenu copie, mais qui ne sera rendu public que lundi soir lors de l'assemblée du conseil à l'école Yves-Prévost.

On sait que le sous-comité a été formé en novembre 1981 suite à des plaintes et à des pressions de citoyens. Il est coprésidé par le conseiller Réjean Garneau et par M. Fernand Trudel. Des représentants de divers organismes de loisirs en font partie, de même que deux autres conseillers municipaux (MM. Jean-Marie Parent et André Proulx).

La nouvelle structure du Service des loisirs et parcs a été établie après consultation de divers spécialistes et personnes-ressources, parmi lesquelles les directeurs du service du personnel et du Service des loisirs et parcs lui-même, dont les contre-propositions ont été prises en considération, semble-t-il.

Les principaux problèmes que le sous-comité "ad hoc" sur les loisirs et parcs a voulu

régler sont au nombre de quatre. D'abord, les réponses aux demandes sont lentes car trop d'intervenants sont impliqués. De plus, les responsabilités d'un dossier sont disséminées entre plusieurs intervenants. Ensuite, certains emplois professionnels se résument, en grande partie, à des tâches cléricales. Enfin, la structure actuelle fait en sorte que des employés se retrouvent avec plusieurs patrons.

Pour régler ces problèmes, le sous-comité propose de viser des objectifs avec certains moyens d'action. Ainsi, pour améliorer le temps de réponse aux demandes et l'efficacité du Service des loisirs et parcs, il est proposé de limiter le nombre d'intervenants dans un dossier et d'augmenter le rendement du personnel. Pour optimiser l'utilisation des ressources humaines disponibles, le sous-comité recommande l'autonomie de fonctionnement et le transfert des tâches cléricales au personnel de soutien, tout en proposant d'équilibrer les tâches et responsabilités des professionnels et de confier au besoin à des spécialistes certains travaux de recherche et de planification.

Enfin, pour économiser les budgets, on recommande l'automatisation (informatisation) de certaines tâches, l'imputabilité du personnel, le transfert de responsabilités aux autres services (gestion par fonction), l'établissement des priorités d'action du personnel professionnel en regard du plan directeur

et la simplification de la structure administrative. Il est apparu pri-

mordial au sous-comité "ad hoc" sur les loisirs et parcs, de procéder aux changements de

structure de façon étagée, en quatre phases distinctes, pour faciliter la préparation et l'adaptation du personnel.

Les diverses propositions du sous-comité auront pour effet net,

sur le budget 1983, de diminuer de \$867,240 les sommes affectées au Service des loisirs et

parcs, tandis que la section "bâtisses" des services techniques verra ses crédits augmentés

de \$466,660. En 1984, le budget des loisirs diminuera encore de \$53,835.



DÉBUTE LE LUNDI 5 JUILLET 1982 À NOS 5 MAGASINS



DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

COMPLETS 3 PIECES

Confection canadienne pour hommes (55% polyester, 45% laine)

2 POUR 224⁹⁶

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

SAFARIS à manches courtes pour hommes

Lavez et séchez à la machine. Modèles, tissus et couleurs variés

2 POUR 79⁹⁶

COMPLETS ET VESTONS SPORT POUR HOMMES

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

COORDONNES "SAVILLE ROW"

(3 pièces) **2 POUR 369⁹⁵**

VESTONS SPORT "PARK ROW"

(imitation suède 100% polyester) **2 POUR 129⁹⁶**

D'autres de mêmes marques réputées et d'autres non annoncées sont disponibles.

AJOUTEZ 1^c ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

Dans tous les vêtements pour hommes et dames

STATIONNEMENT AUX 5 MAGASINS

CHEMISES POUR HOMMES

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

CHEMISES "I. MILLER"

(à manches courtes, tissus et couleurs variés) **2 POUR 31⁹⁶**

CHEMISES HABILÉES

(manches longues d'un grand collier, robe-croisé, couleurs tissus et modèles variés) **2 POUR 28⁰⁰**

D'autres de mêmes marques réputées et d'autres non annoncées sont disponibles.

GILETS SPORT POUR HOMMES

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

GILET SPORT "LUIGI"

(à manches courtes) Tissus, couleurs, modèles variés **2 POUR 22⁰¹**

D'autres de mêmes marques réputées et d'autres non annoncées sont disponibles.

PANTALONS POUR HOMMES

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

PANTALONS "CACHAREL"

(polyester et acrylique ou polyester et viscose) **2 POUR 40⁹⁶**

D'autres de mêmes marques réputées et d'autres non annoncées sont disponibles.

ROBES ET ENSEMBLES POUR DAMES

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

ROBES "DAVID MARSHALL"

(modèles et couleurs variés) **2 POUR 29⁹⁶**

D'autres de mêmes marques réputées et d'autres non annoncées sont disponibles.

CHAUSSURES POUR HOMMES

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

SOULIERS "BARON"

2 POUR 58⁹⁶

D'autres de mêmes marques réputées et d'autres non annoncées sont disponibles.

Le docteur Fernand Bellemare m.d.

ophtalmologiste

exerce sa profession à nul autre endroit à Québec:

325, rue du Roi
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

Formation professionnelle du travailleur "TEMPS PLÉIN"

Commission de Formation Professionnelle

La Commission de formation professionnelle du Bas-St-Laurent-Gaspésie, en collaboration avec les Centres d'emploi du Canada, vous informe qu'il reste des places pour les cours suivants :

TECHNIQUES MINÉRALES (Exploitation de gisement)
Type de formation : "A"
Début du cours : 82-08-30
Fin du cours : 83-08-26
Durée : 260 jours
Endroit : Gaspé

ELECTRODYNAMIQUE (Éléments d'instrumentation)
Type de formation : "A"
Début du cours : 82-08-23
Fin du cours : 83-08-19
Durée : 260 jours
Endroit : Matane

ELECTRODYNAMIQUE (Transport et distribution)
Type de formation : "A"
Début du cours : 82-08-23
Fin du cours : 83-07-15
Durée : 235 jours
Endroit : Rivière-du-Loup

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (Marketing)
Type de formation : "A"
Début du cours : 82-08-09
Fin du cours : 83-08-05
Durée : 260 jours
Endroit : Rivière-du-Loup

n.b. type "A" = débutant, personne sans expérience.

Pour information et inscription :
Communiquez immédiatement avec le Centre d'emploi de votre localité.

Ces cours sont offerts en collaboration avec Emploi et Immigration Canada et le ministère de l'Éducation du Québec.